N°159
avril
2012

Ville de Charleville Mézières

CAROLO mag'



Le service espaces verts au fil des saisons

> p. 13

Magazine municipal

Du 9 au 18 mars, un vent de poésie a soufflé sur la ville d'Arthur Rimbaud à l'occasion de la 14e édition du Printemps des poètes. Le premier acte de la manifestation a eu lieu à la médiathèque *Voyelles* en présence de l'auteur de poèmes Guy Gofette (à gauche sur la photo), qui a lu un choix de ses œuvres consacrées à l'enfance, thématique nationale retenue pour cette édition.

Michel Goulet, le concepteur des 18 chaises-poèmes installées lors de la Nuit Blanche en octobre, était présent vendredi 16 mars au musée Rimbaud pour inaugurer, en présence de Claudine Ledoux, l'exposition « Alchimie des Ailleurs ». Visible jusqu'au 20 mai, l'exposition revient notamment sur la genèse du projet.



Du 6 au 15 mars, la Ville de Charleville-Mézières en partenariat avec de nombreuses associations locales, a proposé les Journées de la Femme. L'événement a notamment été l'occasion de débats et discussions autour de multiples thèmes comme l'évolution du statut de la femme, le principe d'égalité, la lutte contre le harcèlement...

Samedi 3 mars dernier, les Anglais de The Jim Jones Revue, avec leur rock puissant et communicatif, ont littéralement enflammé la scène du Forum. La première partie a été assurée par les Ardennais de Wild Pigs et les jeunes rockers prometteurs de Dissonant Nation.



Une quarantaine de classes de la 5e à la 3e ont participé à la journée nationale de la courtoisie le 22 mars. Lors de la journée, en plus des multiples thèmes abordés (conduite, circulation à vélo, alcool...), les élèves ont pu s'essayer au simulateur de deux roues.

Pierre Tartakowsky (à gauche), président de la Ligue des droits de l'Homme a été reçu le mercredi 21 mars par Claudine Ledoux et Satilmis Yediren, président départemental de l'association. Cette réception a précédé une soirée-débat intitulée « L'avenir des Libertés » qui s'est tenue le jour même à l'hôtel de ville.

Sommaire

Mensuel d'informations (sauf juillet-août)
édité par la Ville de Charleville-Mézières
Directeur de publication : Claudine Ledoux
rédaction, photos : service communication, Mairie, place du Théâtre, 08109 Charleville-Mézières cedex
Impression : Yakaprint, Charleville-Mézières
Dépôt légal : 236 ISSN : 289/96 tirage : 28.700 ex.
Imprimé sur du papier 100% recyclé
Distribution : La Poste
Infos service communication : courriel : com@mairie-charlevillemezieres.fr
Si vous ne recevez pas " Carolo Mag ", n'hésitez pas à nous en informer en téléphonant au 03 24 32 40 00



Éditorial

Couleur d'espoir

Dès le retour du printemps, les décorations florales réalisées par le service des espaces verts reviennent dans tous les quartiers. Cette édition du magazine consacre un dossier spécial à ce service municipal. C'est une reconnaissance bien méritée pour la qualité de son travail, les massifs printaniers de la place Ducale donnent un exemple de toute beauté de son savoir-faire.

Les beaux jours annoncent aussi les grandes animations populaires qui font battre le cœur de notre ville. Les associations et les services municipaux peaufinent les préparatifs des grands rendez-vous du printemps et de l'été.

La fête du don du sang des 21 et 22 avril ouvre le calendrier de manière exemplaire. En mettant l'accent sur le don et la solidarité, elle rencontre un succès mérité. Notre département se classe au premier rang pour le pourcentage de donneurs de sang. Ce résultat remarquable est une belle récompense pour le travail des bénévoles des associations de donneurs. Il illustre aussi la grande mobilisation des Carolomacériens et des Ardennais pour cette juste cause.

Alors que le repli sur soi et l'égoïsme sont présentés par certains comme une réponse aux difficultés que nous devons affronter, la générosité des Ardennais apporte un démenti couleur d'espoir, la plus belle des fleurs de ce printemps.

Claudine Ledoux,
Maire de Charleville-Mézières
Présidente de la Communauté d'agglomération
Vice-Présidente du Conseil régional

21 et 22 avril place Ducale

La fête du don du sang

Les 21 et 22 avril prochain, la fête du don du sang lancera la saison des animations estivales sur la place Ducale. Au programme : village associatif, animations, concerts et bien évidemment, collecte de sang.

À ses débuts en 2001, la fête du don du sang était destinée à remercier les donneurs en leur proposant un rendez-vous festif. Depuis, la fête s'est développée pour aujourd'hui devenir un acte de sensibilisation pour le don du sang tout en proposant des animations variées et ludiques. Cette démarche est également informative car de nombreuses associations sont présentes afin de sensibiliser le public aux valeurs humanitaires et aux maladies telles que la trisomie, la maladie d'Alzheimer, l'hépatite, l'hémophilie... Comme toujours, une collecte de sang sera réalisée le samedi après-midi dans la salle Éthiopienne de la mairie, et le dimanche, des promesses de dons pourront être faites.

Des animations pour tous

Comme à son habitude, la fête du don du sang sera placée sous le signe de la solidarité. Une trentaine d'associations (pour beaucoup humanitaires) composeront le village associatif sur la place Ducale. Pour joindre l'utile à l'agréable, bon nombre des associations présentes proposeront ateliers et démonstrations. L'association des Jongleurs de la XIe Lune proposera des déambulations théâtrales tout au long du week-end. La compagnie Tête en l'air et ses échassiers animeront également les deux jours de festivités. Pour les plus jeunes, des châteaux gonflables et divers jeux seront à leur disposition.

Pas de fête sans musique

Divers groupes se produiront sur le podium de 14 h à 22 h, et pas n'importe lesquels ! Après Karpatt en 2011, le podium du don du sang accueillera le samedi : Prologue (jazz, variété, rock), Lune (une chanteuse qui a réalisé un titre spécial qu'elle chantera pour la première fois), Howlves (reprises 50's et 60's tendance blues), Platoon Playground (Rock), Harmonic



Duplex et Les Yeux de la Tête. Le dimanche, les djembés de Masc résonneront, puis ce sera au tour de Yoann Silha, Funkastic, Amandine (jeune myopathe qui chantera un hommage à Grégory Lemarchal), la chanteuse Adeline, le groupe Zig Zag et enfin le groupe Tournée Générale. Une programmation éclectique et de qualité pour cet événement festif !

N'hésitez pas à aller faire un tour place Ducale les 21 et 22 avril !

Infos : www.fetedondusang2012.org
Par courriel : audrey.bihin@laposte.net
Par téléphone : 06 71 05 84 22

Dépistage VIH

Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) et l'Association SOS Hépatites Champagne-Ardenne seront présents samedi 21 avril de 13 h à 18 h sur la place Ducale dans un camping-car, afin de proposer des tests VIH, VHC, VHB, Syphilis anonymes et gratuits.
Les résultats seront disponibles au CDAG du centre hospitalier Manchester à partir du mercredi 25 avril aux heures de permanences habituelles (03 24 58 78 15)
Possibilité de test Rapide VIH (TROD). Résultat en 30 min.



photo Zabos

Le groupe « Tournée générale » dimanche 22 avril place Ducale





Brèves

Services municipaux

Le service culturel/ vie associative et la police déménagent

Deux services municipaux changent d'adresse : le service culturel/vie associative et la police municipale.

Depuis fin mars, le service des affaires culturelles/vie associative qui était installé place Jacques Félix dans l'ancienne bibliothèque, a élu domicile au 3e étage du théâtre. Pour y accéder, vous devez emprunter la porte située à l'extrémité droite du bâtiment.
Pour plus d'infos : 03 24 32 44 40

La police municipale, quant à elle, quittera le mardi 10 avril prochain ses locaux situés rue madame de Sévigné pour rejoindre le rez-de chaussée de l'hôtel de ville de Mézières.
Pour plus d'infos : 03 24 35 58 80



Le service culturel/vie associative est maintenant installé au 3e étage du théâtre municipal. L'entrée se situe à droite du bâtiment.

7 avril parking Bayard

Exposition de voitures anciennes

Quatre élèves de l'IUT GACO organisent une exposition de motos et voitures anciennes samedi 7 avril sur le parking Bayard.

Dans le cadre de leurs études, et pour évaluer leurs compétences en matière d'organisation et de gestion, quatre élèves de l'IUT GACO vont permettre aux amateurs ou passionnés de voitures anciennes de venir admirer de beaux spécimens. Près de trente voitures et dix motos anciennes seront exposées de 14 h 30 à 16 h 30 sur le parking Bayard (quai Tessier) dans le quartier de Mézières. En cette année du patrimoine, l'initiative est la bienvenue : en effet, une voiture *Clément Bayard* de 1903 sera également exposée. Si vous n'en n'avez jamais admiré une de près, c'est le moment !



Un concours récompensera les trois plus belles voitures et motos.

A 16 h 30, les voitures quitteront le site et défileront dans les rues de la ville.
Infos : Marie Collen
marie.collen@hotmail.fr 

Travaux de voirie

Les travaux de voirie suivants vont être réalisés dans votre quartier en avril/mai :

➨ **Secteur 1**

- **rue de Warcq** : réfection du parking devant le cimetière
- **rue de Warcq** (face à la rue du Docteur Guérin) : aménagement d'un parking public
- **Manchester** : création de nouvelles voiries dans le cadre du programme de rénovation urbaine

➨ **Secteur 2**

- **rue Verlaine** : création d'une nouvelle voie dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine (lire p. 9)
- **rue de Verdun** (entre la place Dunant et le n° 33) : reprise de chaussée
- **rue Camille Pelletan** (entre la rue Émile Baudoin et Fond de santé) : remplacement de la conduite d'eau et des branchements

➨ **Secteur 3**

- **quai Albert 1er** : réfection du mur du quai
- **avenue des Martyrs de la Résistance** (entre la porte de Bourgogne et le canal) : aménagement d'un trottoir

➨ **Secteur 4**

- **rue Renaudin :** aménagement complet de voirie, dissimulation des réseaux aériens : électricité, éclairage public et téléphone
- **place Ducale** : remplacement de pavés
- **Bd Gambetta, av. J. Jaurès** : reprise d'affaissements de la voie de bus

➨ **Secteur 5**

- **cour de la Jonquette** (Croisette) : réfection d'un escalier et de l'entrée des immeubles
- **rue du Bois des Sœurs** (entre la rue des Pavillons et la rue Brossolette) : aménagement complet de voirie
- **rue Ferroul** (entre pharmacie et giratoire des Pivoines) aménagement complet de voirie
- **rue des Pivoines/Muguet** : réfection d'entrées d'immeubles

Séances du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Si vous désirez y assister, voici la prochaine date : mercredi 20 juin à 14 h 30, salle du conseil à l'hôtel de ville.

Réunions publiques des conseils d'habitants

➨ **Secteur 1** : Manchester/Saint Julien : jeudi 26 avril 19 h au Centre Social de Manchester
➨ **Secteur 2** : Étion-La Houillère-La Bosse d'Étion : mercredi 11 avril à 19 h salle Arc-en-Ciel
➨ **Secteur 3** : Mézières-La Basilique-Arches-Le Theux : jeudis 5 avril et 3 mai à 19 h, grand salon de l'hôtel de ville de Mézières
➨ **Secteur 4** : Charleville centre-Nevers-place Ducale-Montcy-St-Pierre : jeudi 24 mai à 19 h, salle Nevers
➨ **Secteur 5** : Mohon-La Ronde Couture-La Croisette : lundi 16 avril à 18 h 30 salle Dubedout

Permanences des adjoints de quartier

➨ **Annie DAZAC** : lundi 30 avril de 14 h à 15 h dans l'ancien bureau du maire à l'hôtel de ville
➨ **Mariame DIA** : mercredi 25 avril à 15 h à la maison des services publics de la Ronde Couture
➨ **Mezhoura NAIT ABDELAZIZ** : vendredi 13 avril de 14 h à 16 h à la maison de quartier de la Houillère
➨ **Philippe PAILLA** : vendredi 27 avril de 14 h à 16 h en mairie, place du Théâtre

5-6 mai : festival des confréries

Le patrimoine en fête



Les samedi 5 et dimanche 6 mai, la place Ducale accueillera la 9e édition du festival des confréries en Ardenne. Défilé, dégustations, concerts... le patrimoine ardennais (et au-delà) sera fêté dignement lors de ces deux journées de festivités, à la fois gourmandes et populaires.

Cette manifestation unique en France bénéficie du soutien de la Ville de Charleville-Mézières, du conseil général des Ardennes, du conseil régional de Champagne-Ardenne et d'EDF. Le principe de ce festival ? Défendre et promouvoir le patrimoine gastronomique. Pour cette édition, près d'une cinquantaine de confréries seront présentes, un chiffre en constante augmentation, preuve de l'attrait de cette manifestation. Aux côtés des fidèles confréries, présentes chaque année, de nouvelles rejoignent le festival, issues de toute la France : Puy-de-Dôme, Lyon, l'Auvergne... Pour des milliers de visiteurs, c'est une occasion de découvrir quelques produits de terroir originaux, dont certains ne s'exportent qu'à l'occasion de ce festival.

Le festival des gastronomes

Les confréries ardennaises seront bien sûr présentes comme chaque année : Hure d'Elmont, Salade au lard, Cacasse à cul nu, Jambon sec d'Ardenne, Galette à suc' et du gâteau mollet, bière Godefroy de Bouillon, Tarte à l'oignon de Givet et amateurs de boudin noir de Saint-Germaimont. Elles seront là pour faire découvrir le riche patrimoine gastronomique ardennais qu'elles défendent avec passion.

Dans un espace dédié, une dizaine des plus grands chefs cuisiniers ardennais se relayeront samedi et dimanche pour faire déguster des recettes qu'ils effectueront en direct sur leur stand.

Et pour rester dans l'esprit de terroir, de nombeuses animations rythmeront ce week-end de fête. La guilde des arquebusiers de Charleville proposera des démonstrations et un concours de tir à l'arbalète ancienne ainsi qu'une initiation au tir laser. Des fanfares et groupes musicaux déambuleront sur la place Ducale durant tout le week-end. Et la grande scène du chapiteau accueillera la chanteuse Adeline le samedi et le Méhul Jazz Band le dimanche.

Côté restauration, trois confréries proposeront un plat traditionnel ardennais pour 7 € : salade au lard, cacasse à cul nul ou encore omelettes au jambon d'Ardenne.

Invité d'honneur : l'ambassade du lapin à la bière

Comme à chaque édition, une confrérie est mise à l'honneur. Pour 2012, c'est donc l'ambassade du lapin à la bière de Philippeville (Belgique) qui aura l'occasion de tenir un chapitre exceptionnel et de réaliser des intronisations le samedi à 18 h sur la grande scène. Créée en 1988, cette ambassade a pour objectif la promotion du tourisme et de la tradition gastronomique du terroir de Philippeville avec le lapin à la bière et aux orties. Cette recette est relativement récente. C'est en septembre 1987 qu'elle est sortie de l'imagination de Thierry Debus, chef de cuisine au restaurant " La Côte d'Or " à Philippeville. Vous les reconnaitrez à leur tenue bleu et or aux couleurs de la ville de Philippeville.

Le traditionnel grand défilé des confréries

Le traditionnel défilé des confréries en centre-ville aura lieu le samedi 5 mai à partir de 9 h 45. Comme à son habitude, il regroupera



photo JM Lecomte



photo JM Lecomte



photo JM Lecomte



tous les membres des confréries en tenue d'apparat. Un véritable festival de couleurs ! Ils seront accompagnés de fanfares et de voitures anciennes.

L'ambassade des confréries de l'Ardenne


L'ambassade des confréries de l'Ardenne

L'objectif de cette ambassade, créée en 2003, est tout d'abord d'organiser chaque année le festival des confréries, mais également de fédérer les confréries ardennaises en tissant des liens entre elles. Un seul mot d'ordre : défendre et promouvoir le patrimoine gastronomique ardennais. Les principaux membres de cette ambassade sont le président Bernard Giraud, les deux vice-présidents Alain Beaujot et Patrick Krauss (qui est également trésorier) et la secrétaire Frédérique Manil. L'ambassade est adhérente au Conseil Français des Confréries, une



organisation qui a pour but d'aider les confréries qui œuvrent à la sauvegarde du patrimoine gastronomique. L'ambassade a de nombreuses activités et participe à bon nombre d'évènements : Salon de l'agriculture à Paris, salon des vacances à Bruxelles, fête du terroir...

Et pour 2013, l'ambassade prévoit de grosses surprises à l'occasion des 10 ans du festival des confréries. En effet, elle organisera pour la première fois dans les Ardennes l'assemblée générale du Conseil Français des Confréries, qui aura lieu la veille du festival 2013. Ainsi, près d'une centaine de confréries seront représentées et potentiellement présentes sur le festival. Enfin, à l'occasion des dix ans, l'ambassade sortira un livre sur le festival et son histoire depuis sa création.





Brèves

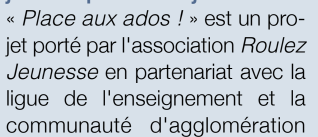
Braderie de printemps samedi 14 avril



Plus de 200 exposants transformeront le centre ville. Ils s'installeront dans les rues de la République, de la Paix, de l'Arquebuse, Bérégovoy, Bourbon, Irénée Carré, du Moulin et cours Briand pour vous proposer de nombreuses affaires. Les commerçants sédentaires du plateau piétonnier et des rues commerçantes seront eux aussi de la fête. Ils seront nombreux ce samedi à déballer devant leur commerce. Équipement de la personne, de la maison, bijoux, cosmétiques, maroquinerie, jeux vidéos... ce sera l'occasion de faire de belles affaires, d'agrandir sa garde-robe ou encore de trouver la perle rare !

Plus d'infos : 03 24 32 42 57

« Place aux ados »



un magazine fait par des jeunes pour des jeunes



« *Place aux ados !* » est un projet porté par l'association *Roulez Jeunesse* en partenariat avec la ligue de l'enseignement et la communauté d'agglomération Cœur d'Ardenne (via le contrat urbain de cohésion sociale).

Ce projet a réuni des animateurs et des jeunes de plusieurs communes de l'agglomération (La Francheville, Prix-les-Mézières, Aiglemont, Nouzonville, Montcy-Notre-Dame). L'ojectif était d'initier des jeunes à la conception d'un magazine. Suite à la tenue de nombreux ateliers thématiques l'association est fière de présenter le nouveau magazine « Place aux ados ! ».

Pour plus d'infos, vous pouvez retrouver le projet complet sur le site internet suivant :

www.place-aux-ados.jimdo.com

18 avril : forum des jobs à la Mission locale



Le 18 avril à la Mission locale, le forum des jobs 2012 vous proposera des offres d'emplois, des ateliers interactifs... Organisée par le Centre Régional Information Jeunesse Champagne-Ardenne, le réseau IJ, le Point Information Jeunesse, cette manifestation est le rendez-vous régional incontournable de toute personne à la recherche d'un job ou d'un premier emploi. Sur place, 18 pôles : offres d'emploi, information/orientation, métiers de l'uniforme, métiers de la banque, création d'entreprise, lutte contre les discriminations, droit du travail... Tous les thèmes relatifs à l'emploi seront représentés. Une bonne occasion à ne pas manquer pour s'informer ou trouver un job !

Ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h



CCAS

Aide aux vacances

Depuis plusieurs années, le CCAS accorde aux familles à revenus modestes des aides à destination de leurs enfants. L'objectif : offrir des vacances ou des sorties ludiques aux plus jeunes.



L'aide aux vacances

Le CCAS de Charleville-Mézières propose une aide financière dénommée aide aux vacances. Cette dernière vise à offrir des vacances aux enfants des familles les plus modestes. Toutes les vacances scolaires sont concernées par ce dispositif qui se traduit dans les faits par une participation aux factures ayant trait à la fois aux centres de loisirs sans hébergement (CLSH) et aux colonies de vacances, c'est-à-dire avec hébergement. La participation varie en fonction du montant du reste à vivre qui est calculé par les agents du service de l'aide sociale en prenant en compte les ressources et les charges du foyer. Elle est attribuée après déduction des autres aides accordées par les organismes sociaux (Conseil général et CAF).

Dans le cas des colonies de vacances, une participation d'un minimum de 25 euros est laissée à la charge de la famille quel que soit le nombre d'enfants inscrits. Il est important de remarquer que lorsque les cartes ALSH, délivrées par la CAF, sont épuisées, il est toujours possible pour les parents de faire une demande d'aide auprès du CCAS sur présentation du justificatif de l'inscription.

Pour bénéficier de cette aide, les parents doivent résider à Charleville-Mézières. Il n'est cependant pas indispensable que le centre de loisirs ou de colonie soit implanté sur le territoire de la commune. En 2011, 56 enfants ont bénéficié du dispositif.

Inscriptions : du 2 mai au 15 juin.
Infos : 03 24 32 45 00 (CCAS)

Tickets loisirs

En période estivale, les tickets loisirs offrent la possibilité aux enfants de fréquenter des équipements liés aux loisirs. Le dispositif permet d'accorder trois entrées par an et par enfant dans des structures de loisirs de la Ville de Charleville-Mézières comme le centre aquatique, le multiplexe cinématographique, la patinoire, le théâtre... L'enfant peut être accompagné par un adulte qui bénéficiera lui aussi d'un accès à l'activité.
Pour bénéficier des tickets loisirs, les parents doivent être domiciliés depuis au moins trois mois à Charleville-Mézières et avoir un « reste à vivre » inférieur ou égal à huit euros par jour. Les inscriptions pour l'été 2012 auront lieu du 2 mai au 15 juin au CCAS. L'année passée, 205 entrées ont ainsi pu être offertes.
Infos : 03 24 32 45 00 (CCAS)

Aide au départ autonome des jeunes

Le CCAS, en partenariat avec la Ville de Charleville-Mézières, propose une aide financière à destination des jeunes Carolomacériens âgés de 18 à 25 ans qui souhaitent mettre en place, à plusieurs (minimum de trois personnes dans le groupe), un projet de vacances durant l'été (de trois à sept jours). D'un long week-end à un séjour plus important, l'objectif du dispositif vise à rendre les jeunes autonomes sur l'élaboration d'un projet vacances. Pour pouvoir bénéficier de ce coup de pouce, les personnes intéressées doivent dans un premier temps prendre contact avec le service jeunesse qui les orientera et les accompagnera ensuite tout au long de la construction du projet. Si le projet est validé, une aide de 91 euros par personne sera attribuée par le CCAS.
Infos : 03 24 37 06 84

Brèves

« Tout est chimie » du 3 au 20 avril

Le Centre de Documentation Pédagogique des Ardennes et Accustica organisent des manifestations autour du thème « Tout est chimie ». Voici le programme.
➨ **Conférence tout public**
Lundi 2 avril à 17 h 30 au CDDP, par Christophe Bliard, vice-président de la Société Chimique de France
➨ **Exposition « Tout est chimie »**
Du 3 au 20 avril de 9 h à 18 h au CDDP 18 rue Voltaire - sur réservation pour les scolaires au 03 24 52 62 62, cddp08@ac-reims.fr
➨ **Spectacle Supra-chimique « Kieken »**
par la Cie Al Kymia, mercredi 13 juin au salon de l'éducation (au marché couvert)
Tout public à partir de 5 ans, 40 min

Organisation : Accustica - CCSTI de Champagne-Ardenne - http://www.accustica.org/ et CDDP des Ardennes www.cndp.fr/crdp-reims/cddp08

« Impressions d'Ardenne »

Par George Sand.
Ce livre, écrit par Claudine Bachy et illustré par José Correa, est un recueil d'impressions sur les Ardennes que George Sand a couchées sur le papier, soit dans son livre *Malgrétout*, soit dans ses courriers à ses enfants et amis. En 1869, alors âgée de 65 ans, elle est en quête d'un nouveau décor pour son prochain roman. Elle se rend deux fois quatre jours dans les Ardennes où elle écrit avoir découvert « un petit paradis ». Ce livre est un peu un hommage aux paysages des Ardennes, de l'Ardenne même puisque le tour d'horizon dépasse le cadre du département français pour faire une incursion en Belgique.
En vente en librairie et dans les magasins de la presse. Editions du Mont-de-Jeux. 06 09 10 91 27



Formation BAFA

La ligue de l'enseignement organise une formation BAFA du 21 au 29 avril.
Infos : 03 24 33 81 18
www.ligue08.org

Actu Rénovation urbaine

La Ronde Couture

La rue Ferroul prête pour l'été

Commencés en janvier, les travaux de voirie rue Ferroul dureront huit mois. Afin de limiter la gêne occasionnée aux usagers et locataires du quartier, les travaux se feront en trois temps.

Pendant la durée des travaux, la rue Ferroul sera fermée à la circulation. Cependant, afin de limiter les difficultés auprès des riverains ainsi que des usagers et permettre certains accès, les travaux ont été scindés en trois phases successives. Depuis le 21 mars, la deuxième phase a débuté. D'une durée prévisionnelle de six à huit semaines, elle se concentrera sur la partie centrale de la rue. Pendant cette phase, il est demandé aux usagers de porter un maximum d'attention à la circulation sur le parking des immeubles rue Ferroul. La troisième et dernière phase débutera, quant à elle en juin, pour une durée de 6 à 8 semaines. Le renouveau de la rue sera aussi porté du côté du château d'eau qui sera mis en valeur (éclairage, plantage de végétaux...). Au terme des travaux, le parking Ferroul sera renové et de nouvelles places de stationnement seront créées dans la rue Ferroul.



La rue Ferroul sera complètement rénovée d'ici l'été et le château d'eau mis en valeur.



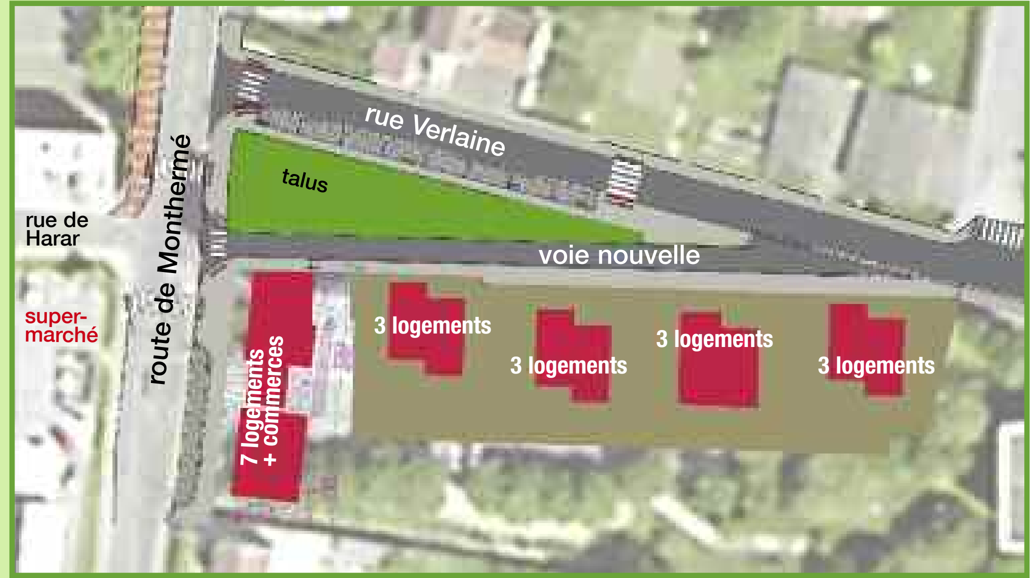
Les accès aux parkings des immeubles et aux parkings des équipements tels que l'Urssaff, le centre médico social, la crèche et le Pôle emploi seront maintenus. Pour les piétons, les arrêt de bus provisoires seront installés à l'angle de l'avenue du Muguet et de la rue Ferroul ainsi que la rue des Pivoines. L'accès aux commerces de la place Bauchart sera également maintenu en permanence pendant la durée des travaux. Une signalisation provisoire sera mise en place pour inviter les clients de la Croisette à emprunter la rue des Mésanges, puis l'avenue Lebon. Il en sera de même pour les commerces se trouvant aux abords du giratoire des Pivoines qui seront indiqués par une signalétique adaptée.

Service PRU : 03 24 32 44 84

La Houillère

Le secteur Verlaine en travaux

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain, les travaux d'aménagement concernant le secteur Verlaine viennent de commencer.



Constructions et aménagements en cours à l'emplacement du bloc Verlaine, démoli en novembre 2007.

Les travaux engagés font suite à la démolition du bloc Verlaine qui avait eu lieu en novembre 2007. Les constructions d'Habitat 08, dont l'élévation devrait prendre fin au deuxième semestre 2013, vont permettre de donner un nouveau visage au quartier. L'ancien grand terrain vague laissera place à 19 logements de type habitat collectif et à 350 m² de surface commerciale, le long de la rue de Monthermé. Pour faciliter l'accès à ces futures habitations, la Ville de Charleville-Mézières construit actuellement une nouvelle voie dans le prolongement de la rue de Harar. Elle desservira les futurs logements de la zone. Des travaux de réfection de la rue Verlaine sont aussi à l'ordre du jour. Ils comprennent la remise en état de la chaussée ainsi que la reprise des réseaux d'eau et d'assainissement du secteur.

Service PRU : 03 24 32 44 84 

Santé

Centre hospitalier

Le pôle de chirurgie



Conformément à la loi HPST* de 2009, le Centre Hospitalier est organisé en pôles médicaux ; chaque pôle regroupe plusieurs services ce qui permet une certaine autonomie de gestion. Présentation du pôle de chirurgie.

Le pôle de chirurgie regroupe les services de chirurgie digestive, vasculaire et urologique, de chirurgie orthopédique et traumatologique, de chirurgie ORL et stomatologique, ainsi que le service d'anesthésie, le bloc opératoire et le secteur de consultations de chirurgie.

Le recrutement des patients de chirurgie se fait à partir du secteur de consultations (patients adressés par leur médecin généraliste ou spécialiste), ou à partir du service d'accueil des urgences, et parfois à partir d'un service de médecine du Centre Hospitalier quand la pathologie devient chirurgicale.

Les patients se présentant au Centre Hospitalier avec une pathologie chirurgicale aiguë sont pris en charge dans un premier temps par les médecins de l'Unité d'Accueil des Urgences : le bilan réalisé permet d'orienter rapidement le patient vers la spécialité chirurgicale concernée. En effet, il existe une astreinte des chirurgiens 24h/24 pour chacune des spécialités (chirurgie viscérale, vasculaire, urologique, traumatologique et ORL).

Quand l'acte chirurgical ne revêt pas un caractère d'urgence, le patient consulte préalablement le chirurgien choisi et son hospitalisation est ensuite programmée pour que l'intervention ait lieu dans les meilleurs délais.

Trois modalités d'hospitalisation

Le mode de prise en charge dépend du type de pathologie et de la durée d'hospitalisation prévue. Il existe trois modalités d'hospitalisation :

- L'hôpital de Jour ou « chirurgie ambulatoire » : le patient entre le matin, est opéré, et sort le jour même.
- L'hôpital de semaine : il est ouvert du lundi matin au vendredi après-midi pour une hospitalisation de moins de 5 jours (2 à 3 jours en général).
- L'hospitalisation conventionnelle : pour les pathologies plus lourdes qui nécessitent une prise en charge post opératoire plus longue.

Toutes les spécialités chirurgicales citées précédemment prennent en charge des patients selon une de ces trois modalités d'hospitalisation.

La chirurgie des cancers

Le pôle de chirurgie est autorisé pour la prise en charge de la chirurgie des cancers dans les différentes disciplines (digestives, urologiques, gynécologiques, ORL). Ces interventions pour cancer sont réalisées et suivies en étroite collaboration avec les différents médecins spécialistes du cancer lors de réunions de concertation pluridisciplinaire. La prise en charge du traitement des cancers est réalisée en liaison avec le réseau régional de cancérologie et dans le cadre de protocoles de traitements nationaux.

Tous les services de chirurgie du pôle sont agréés par la Faculté de Médecine, pour la formation des internes en chirurgie. Par ailleurs, sont accueillis régulièrement des étudiants infirmiers et aides soignants.

Afin d'améliorer l'offre de soins pour la population ardennaise dans la vallée de la Meuse et « la pointe », des consultations avancées en orthopédie, en urologie et en anesthésie sont organisées à l'hôpital de Fumay depuis un an. Il est prévu que d'autres consultations soient organisées à Givet.



Docteur Abbas ALAME, chef du pôle chirurgie

* HPST : hôpital patient santé territoire

Promenons-nous dans les Ardennes…. Loup y es-tu ?...

Le retour des beaux jours et l'arrivée du printemps vont permettre des activités extérieures, que ce soit dans les jardins ou en forêt.

Le retour à la terre et la manipulation de celle-ci peuvent exposer au **tétanos ou à la toxoplasmose**. Pour le tétanos, la vaccination doit être faite tous les 10 ans, seules les personnes non vaccinées ou ayant une vaccination très ancienne peuvent faire la maladie, cela concerne surtout la tranche d'âge la plus âgée qui a toujours des activités de campagne. Pour la toxoplasmose, les œufs dispersés dans la terre par les chats peuvent contaminer par contact si on porte les mains à la bouche mais aussi par le biais de l'eau ou des crudités mal lavées. Mettre des gants est indispensable pour les femmes enceintes qui ont une sérologie de toxoplasmose négative.

Les morsures de chiens, de chats ou d'animaux sauvages peuvent exposer théoriquement au virus de **la rage**. Il n'y a pas officiellement de rage terrestre dans le département des Ardennes. Si l'animal mordeur est identifié et surveillable, il n'y a pas lieu de consulter pour une vaccination antirabique. Par contre, dans le cas contraire, il faut absolument venir au Centre de Vaccinations Agréé pour discuter de l'intérêt d'une vaccination. N'oubliez pas, la rage des chauves-souris existe partout en France.

A partir du mois d'avril, les tiques vont reprendre leurs activités et réaliser leurs repas sanguins pour faire leurs mues. Lors de cette piqûre, elles peuvent nous transmettre **borrelia burgdorferi,** agent de la maladie de Lyme. On peut limiter les risques en s'habillant correctement, en ayant des vêtements clairs et en imprégnant ses vêtements avec des pyrèthres et le soir en rentrant, en faisant l'inspection cutanée pour enlever les tiques qui auraient pu glisser sous les vêtements. Une tique enlevée dans les 24 h ne transmet pas la borréliose.

Ne consommez pas le cresson sauvage qui peut être contaminé par **la douve du foie.**

La consommation des baies ou des fraises en forêt ou dans les jardins ouverts peut exposer à **l'échinococcose alvéolaire.** Près de la moitié des renards du département sont porteurs de ce taenia. Bien laver les végétaux ou les cuire permet d'éviter ces inconvénients.

Les activités de nettoyage avec mise en suspension de poussières, la manipulation de bûches ou de terre exposent au virus de **la fièvre hémorragique avec syndrome rénal** si la campagnol roussâtre est passé par là. Dans les périodes épidémiques, la pleine saison va du mois d'avril au mois de juillet.

L'eau douce d'étang, de rivière ou domestique souillée peut exposer à **la leptospirose** responsable de tableaux grippaux parfois sévères. Les professionnels ont un vaccin à leur disposition. Ceux qui pratiquent le canoë kayac peuvent prendre un comprimé de Cyclines en préventif lors des périodes de haute exposition (après avis de leur médecin).

Quelques vaccins et quelques mesures de prévention simples peuvent éviter bien des désagréments. Ne les oubliez pas !

Docteur Penalba,
médecin-chef des maladies infectieuses
du centre hospitalier

Vacances de printemps

Princes, princesses ou Paris en BD

Les vacances d'avril se préparent dans les accueils de loisirs sans hébergement de la Ville : princes, princesses, chevaliers et châteaux pour les petits et Paris pour les plus grands.

Le centre Marie-Thérèse Berger accueillera les 3-6 ans et le Château des Fées les 7-14 ans. Les enfants bénéficieront des habituelles sorties au centre aquatique, à la patinoire ou des activités sportives encadrées par les animateurs du service des sports. Ils participeront également à diverses animations ayant pour support des livres ou des BD qu'ils utiliseront pour entrer



dans la peau de personnages. Au programme : confection de costumes, de décors, participation à des grands jeux sur les thèmes retenus dans les deux centres.

Dates de fonctionnement
Du lundi 23 avril au vendredi 4 mai sauf le 1er mai.

Inscriptions
Jusqu'au 16 avril au service périscolaire à l'hôtel de ville, Service « Accueil des familles » du lundi au jeudi (8 h 30 – 11 h 45 / 13 h 45 – 17 h 45) et le vendredi (8 h 30 – 11 h 45 / 13 h 45 – 17 h)
Documents nécessaires : carnet de santé , avis d'imposition ou de non imposition 2011 (revenus 2010), Justificatif de domicile, N° allocataire CAF, carte CAF accueil loisirs sans hébergement.

Tarifs
En fonction des ressources : de 2,56 à 13,12 € par jour (enfants de Charleville-Mézières) 14,29 € (extérieurs à Charleville-Mézières)

Informations
- sur les inscriptions : familles de A à H : Mme Berteaux (03 24 32 42 93) et Mme Zeghdane (03 24 32 42 98) et familles de I à Z : Mme Proveux (03 24 32 42 94) et Mme Millart (03 24 32 45 16)
- sur les activités et l'organisation : ALSH Château des fées : M. Gabes
Tél. : 03 24 33 20 09 (les mercredis après midi) et ALSH MT Berger Tél 03 24 57 29 09 (les mercredis après midi) .



Chasse aux œufs square Bayard samedi 7 avril à 11 h



Concert du groupe DS dimanche 15 avril à 15 h au square Lamartine

Conseils d'habitants

Ils animent leur quartier

Dans le cadre de leurs projets, les conseils d'habitants des secteurs 3 et 4 organisent deux animations respectivement les 7 et 15 avril prochains.

Grâce à une enveloppe qui leur est allouée chaque année, les conseils d'habitants réalisent un ou plusieurs projets : il peut s'agir d'équipements ou d'animations. En ce mois d'avril, les conseils 3 et 4 proposent deux animations.

Le conseil du secteur 3 organise, comme l'année dernière, une chasse aux œufs pour les enfants de Mézières au square Bayard samedi 7 avril. Les enfants, vous avez rendez-vous à 11 h avec vos petits paniers pour chercher les œufs en chocolat qui seront bien cachés dans les massifs ou au pied des arbres du joli square Bayard ! Un pot de l'amitié sera partagé par tous à la fin de la chasse aux œufs.

Le conseil du secteur 4 a décidé, quant à lui, d'animer le square Lamartine (tout en haut du boulevard Gambetta). Il a invité le groupe *Messieurs DS* à jouer un petit concert au pied de la tour Lamartine dimanche 15 avril à partir de 15 h. Un rafraîchissement clôturera l'après-midi.

Infos : 03 24 32 40 96

Élections

Mode d'emploi



Les élections présidentielle et législative auront lieu respectivement les 22 avril et 6 mai et les 10 et 17 juin. Informations pratiques.

Les 30 283 électeurs inscrits sur les listes électorales (chiffre arrêté au 29 février 2012) pourront voter soit personnellement, soit par procuration dans l'un des trente bureaux de la commune qui seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Voter personnellement

Suite à la refonte des listes électorales, effectuée le 1er mars 2012, chaque électeur de la commune recevra une nouvelle carte électorale d'ici début avril. Dans le cas où vous ne la recevriez pas , elle sera tenue à votre disposition dans votre bureau de vote le jour du scrutin. **N'oubliez pas une pièce d'identité, elle est obligatoire pour voter,** la carte d'électeur étant facultative.

Deux changements importants sont intervenus dans les bureaux de vote de Charleville-Mézières. Bien que les électeurs aient déjà été informés de ces changements par courrier, nous vous les rappelons :

- Le bureau 2, précédemment installé dans le gymnase Jean Macé, rue Jean Macé, a été déplacé vers la Salle Dubois Crancé, 26 rue Dubois Crancé.

- Le bureau 11, précédemment installé dans l'école maternelle Nouzonville (aujourd'hui désaffectée), rue de Nouzonville, a été déplacé vers le gymnase Rouget de Lisle, rue Rouget de Lisle. Attention à ne pas confondre ce dernier avec le bureau 30, école maternelle Rouget de Lisle, installé dans la même rue.

De plus, malgré la fermeture de l'école Jean-Jacques Rousseau, le bureau de vote n° 7 est maintenu sur place.

Voter par procuration

Les personnes absentes le jour des élections (les mandants) peuvent voter par procuration en mandatant les personnes de leur choix qui voteront à leur place (les mandataires). Pour effectuer cette procuration elles doivent se présenter en personne au commissariat, ou à la gendarmerie, ou au tribunal d'instance avec leur pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou permis de conduire) et l'identité précise du mandataire (ses nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse). La présence du mandataire n'est pas obligatoire.

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de Charleville-Mézières, mais pas forcément dans le même bureau. Attention, il ne peut recevoir qu'une seule procuration en France ! La procuration peut être faite jusqu'à la veille du scrutin, mais mieux vaut s'y prendre le plut tôt possible, en raison des délais d'acheminement du courrier. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de votre du mandant, et vote au nom de ce dernier.

Informations : service Élections et Affaires militaires, hôtel de ville de Mézières, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - Tél 03 24 32 42 70 ou 03 24 32 42 72.

Cartes d'identité, passeports

Vos demandes d'établissement ou de renouvellement de cartes d'identité et de passeport peuvent être effectuées indifféremment dans un des lieux suivants :
➨ mairie place du théâtre : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
➨ hôtel de ville de Mézières du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
➨ maison des services publics de la Ronde Couture, 10/14 rue des Chardonnerets (entrée rue des Mésanges face au collège) : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
➨ maison commune de quartier 70 rue A. Poulain (la Houillère) : les mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, les mercredi et samedi matin de 8 h 30 à 12 h.
L'établissement d'un dossier de passeport biométrique pouvant exiger jusqu'à 45 minutes, merci de vous présenter dans le service au moins une demi heure avant la fermeture des guichets.

Rattrapage de la collecte des ordures ménagères



La collecte des ordures ménagères du lundi 9 avril (lundi de Pâques) sera rattrapée le mardi 10 avril, mais **uniquement dans les quartiers HLM de la Ronde Couture et de la Houillère, ainsi que dans l'hyper centre** (collecte de nuit). Il n'y aura pas de rattrapage dans les secteurs pavillonnaires car ils disposent habituellement de deux collectes par semaine. Ce système permettra également d'effectuer un rattrapage le lendemain du jour férié dans les autres communes de l'agglomération, qui elles, ne disposent pour la plupart, que d'une seule collecte par semaine.
Infos : Communauté d'agglomération 03 24 57 83 20

Infos collectes déchets verts



La collecte des déchets verts a repris depuis le 1er avril, et ce jusque fin novembre. Les déchets sont à déposer exclusivement dans les bacs qui sont collectés une fois par semaine. Pensez à les sortir la veille au soir. En raison du jour lundi 9 avril férié, le rattrapage de la collecte des déchets verts du lundi à Montcy-Saint-Pierre et Mohon aura lieu le mercredi 11 avril.
Infos : Communauté d'agglomération 03 24 57 83 20

Le service espaces verts

Au fil des saisons



Dossier

À l'écoute des saisons et des cycles des végétaux, le service espaces verts embellit la ville tout au long de l'année. Et quand vient le printemps, les massifs, parcs et jardins... se métamorphosent pour offrir aux Carolomacériens et aux touristes leurs plus belles palettes de couleurs. Coup de projecteur sur les missions du service.

Le service espaces verts

Au fil des saisons

Les espaces verts en chiffres

- ➨ 350 hectares d'espaces verts à entretenir
- ➨ 84 agents
- ➨ 1 000 m² de serres pour une production annuelle de 90 000 plantes annuelles et biannuelles
- ➨ 200 variétés de plantes cultivées
- ➨ 21 parcs, jardins et plaines de jeux
- ➨ 3 500 arbres d'alignements
- ➨ 230 m² de jardins éphémères place Ducale
- ➨ 320 jardins familiaux

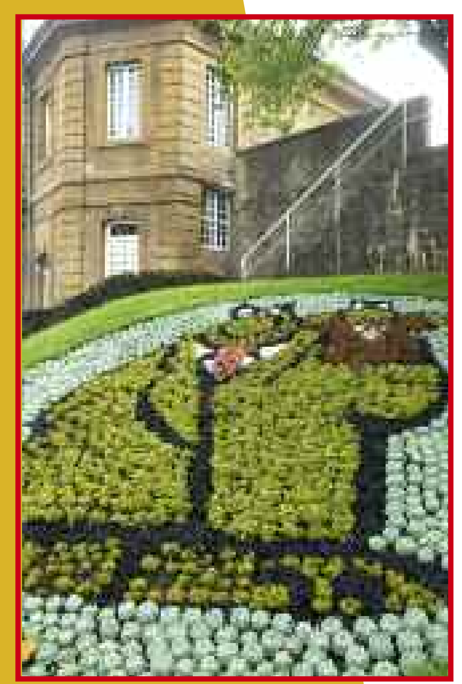
Depuis plusieurs semaines, les 84 agents du service des espaces verts mettent les bouchées doubles. Ils s'affairent aux quatre coins de la ville pour planter, tailler, élaguer, nettoyer... Le retour du printemps est associé à la fin des plantations d'arbres, d'arbustes et de vivaces, afin que leur bourgeonnement puisse débuter. C'est aussi l'occasion d'achever les dernières opérations de taille dans les nombreux massifs et d'élaguer les arbres d'alignement qui bordent les voiries.

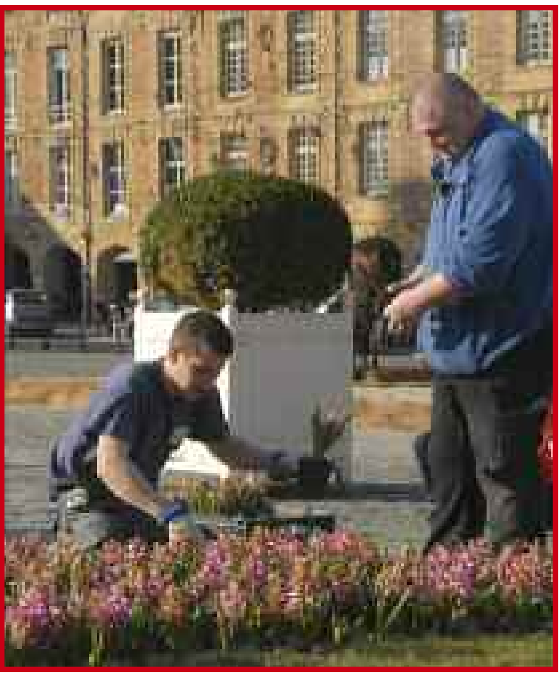
Les missions du service tout au long de l'année

Le service intervient dans toute la ville : centres anciens, quartiers récents, zones d'activités et espaces naturels, pas un secteur n'échappe à sa main verte ! Il déploie chaque année, et au fil des saisons, des trésors de soin et d'imagination pour mettre en valeur notre cadre de vie et participer aux grands événements municipaux par ses décorations originales. Il montre aussi à chacun, par ses initiatives et ses innovations, l'exemple des bonnes pratiques pour la protection de l'environnement.


Le service compte au total 84 agents qui entretiennent 350

Les agents du service espaces verts entretiennent 350 hectares d'espaces verts : massifs, parcs, aires de jeux, cours d'écoles, cimetières, centres aérés, terrains de sport, etc. Si l'on compte parmi eux cinq équipes polyvalentes bénéficiant d'un solide savoir-faire, certains agents ont des spécialités comme la mosaïculture ou encore l'abattage-élagage. En plus de l'entretien des espaces verts, le service installe et contrôle l'ensemble des jeux, bancs et corbeilles dans tous les espaces publics et les écoles de la ville. Il accueille également toute l'année des stagiaires et des apprentis en formation dans le domaine de la production florale et espaces verts. L'ensemble des plantes installées dans les différents massifs et jardins sont produits dans les serres de la ville.


Des agents sont spéclalisés dans la mosaïculture


15 000 fleurs ont été plantées dans les jardins éphémères, place Ducale

Les décorations éphémères place Ducale

En hiver, la place ducale prend ses habits de fête et le terre-plein se transforme en une véritable forêt ardennaise. Le service espaces verts installe plus de 250 sapins et 150 bouleaux.

Au printemps, des massifs de fleurs prennent possession de la place. Les agents plantent sur 230 m² de jardin pas moins de 15 000 fleurs.



hectares d'espaces verts. Ci-dessus, le square Bayard.

65 000 visiteurs arpentent chaque année les différents parcours du parc animalier.

Les serres : toujours une saison d'avance

Il faut savoir qu'en 2011, 90 000 plantes ont été produites dans les serres municipales. Par ailleurs, 30 000 bulbes ont été achetés pour compléter le fleurissement. Situées dans le quartier de Manchester à la Warenne, les serres municipales s'étendent sur 1 000 m² où près de 200 variétés de plantes sont cultivées. À l'autre bout de la ville, le jardin botanique fait pousser lui aussi de nombreuses espèces. Un certain nombre de plantes est gardé en serres durant quatre à cinq ans : appelées « pied-mères », elles servent uniquement à faire des boutures.

Pour le reste, deux cultures ont lieu chaque année : une culture de plantes annuelles comme les pétunias, mufliers, œillets d'Inde et une culture de plantes bisannuelles (ayant un cycle de vie réparti sur deux années) comme les pensées, primevères et autres myosotis. Les plantes annuelles ornent les massifs de nos rues de la mi-mai jusqu'en octobre : leurs semis et bouturages sont effectués dans les serres dès le mois de janvier. Les plantes bisannuelles sont quant à elles semées à la mi-juillet pour être plantées en octobre et fleurir au printemps.

65 000 plantes sont produites dans les 1 000 m² de serres et de tunnels municipaux.

Nos parcs, jardins et plaines de jeux

➨ **Le parc Pierquin**
ouvert de 9 h à 19 h du 1er/04 au 30/09 et de 9 h à 17 h du 1er/10 au 31/03

➨ **Le square Jules Cardot**
ouvert de 7 h à 20 h du 1er/04 au 30/09 et de 8 h à 17 h du 1er/10 au 31/03

➨ **Le parc animalier**
ouvert du 1er/04 au 30/09 du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, samedi, dimanche et jours fériés de 13 h 30 à 19 h ;
Du 1er/10 au 31/03 tous les jours de 13 h 30 à 17 h 30
Fermeture le jeudi toute l'année.

➨ **Les plaines de jeux et square ouverts en permanence :**

- La plaine de jeux Houillère-Ravel
- L'île du vieux Moulin
- La plaine de jeux Mont Olympe
- La plaine de jeux de Manchester
- La plaine de jeux de la Warenne
- La plaine de jeux de la Vieille Meuse
- La plaine de jeux des Granges Moulues
- La plaine de jeux Briquetterie (Ronde Couture)
- La plaine de jeux Bois Fortant
- La plaine de jeux Ronde Couture
- Le square place Churchill
- Le square place de la gare ;
- Le square du 91e RI (Mézières)
- Le square Bayard (Mézières)
- Le square Albert 1er (Mézières)
- Le square Pontoise (Le Theux)
- le parc Collignon (Houillère)
- Le square Lamartine (centre ville)

Plus d'infos : 03 24 57 34 80



Le square Jules Cardot, un écrin de verdure en plein cœur de la ville



Deux plate-formes élévatrices permettent d'élaguer des arbres jusqu'à 13 m de haut.

Parcs et plaines de jeux

Très régulièrement entretenus, les parcs et plaines de jeux offrent aux Carolomacériens des lieux de détente où ils peuvent admirer des essences rares. C'est en particulier le cas du parc Pierquin, situé en plein centre ville qui mérite le détour, eu égard aux arbres centenaires et au four à brique unique en son genre qu'il contient.

Le square de la gare, complètement réaménagé l'année dernière offre 8 600 m² d'espaces naturels dédiés aux piétons. L'île du vieux Moulin, à deux pas du centre ville, est un lieu particulièrement prisé des Carolomacériens au pied du musée Rimbaud. Un peu plus loin, la plaine du Mont Olympe, pôle touristique de Charleville-Mézières représente une surface de 14 hectares à entretenir. Sur 25 hectares, la plaine de la Warenne propose au public à la fois un espace de promenade et baignade.



La plaine du Mont Olympe représente 14 hectares d'espaces verts à entretenir.

Le parc animalier, situé à quelques kilomètres de Charleville-Mézières, s'étend sur une surface de 35 hectares et allie la promenade à la découverte de la faune et de la flore ardennaises. Deux agents du service espaces verts sont en permanence sur les lieux. Leurs missions sont diverses : nourrir et veiller au bien être des animaux et entretenir le parc.

Le territoire de la ville compte au total 21 parcs, jardins et plaines de jeux que le service entretient régulièrement (voir liste page 15).



L'élagueuse mécanique permet un gain de temps considérable et des conditions de sécurité accrues.



Un élagage rapide et sécurisé

La Ville de Charleville-Mézières compte environ 3 500 arbres d'alignement. Traditionnellement, ces arbres étaient taillés à la main par les agents. Dans le cadre de la législation sur le travail en hauteur, le service s'est doté d'une élagueuse mécanique, équipée d'un lamier de coupe de deux mètres de large disposé au bout d'un bras articulé, qui permet des coupes verticales et horizontales jusqu'à 11 mètres de haut. Cette machine diminue la gêne occasionnée aux riverains et usagers. Pour les autres types d'élagage, le service dispose également d'un camion nacelle pouvant s'élever à 17 m et de deux plate-formes élévatrices permettant d'atteindre une hauteur de 13 mètres.



Le réaménagement du square de la gare en 2011 a offert



Après avoir été broyés, les déchets verts sont ensuite épandus sur les massifs

Les actions en faveur de l'environnement

Depuis plusieurs années, le service met en œuvre la gestion différenciée des espaces verts dont l'un des aspects consiste à utiliser des plantes vivaces favorisant un fleurissement durable et de qualité. Ce procédé a considérablement changé la physionomie de nos massifs. La richesse et la diversité de la palette végétale permettent de travailler tant sur les formes que sur les volumes ou les couleurs. Elles offrent également un fleurissement sur la durée, tout au



Des visites de serres sont organisées pour les enfants, afin de les sensibiliser à l'environnement.



Le service installe et contrôle l'ensemble des jeux, bancs et corbeilles dans tous les espaces publics de la ville.



70 % d'espaces verts supplémentaires

long de l'année, au fil des saisons et des événements. De plus, l'utilisation de ces plantes vivaces installées sur des paillis contribue au respect de l'environnement car elles ne nécessitent pas l'utilisation de pesticides et sont respectueuses de la ressource en eau.

Afin d'éviter les traitements chimiques et protéger l'environnement, la Ville a introduit depuis 2005 la PBI (protection biologique intégrée) dans les serres municipales. Derrière cette formule mystérieuse se cache l'utilisation d'organismes vivants (accariens, coccinelles…) pour prévenir ou réduire les dégâts causés par les ravageurs (pucerons, cochenilles, thrips, aleurodes…) sur les productions végétales.

Le service s'est également doté de trois broyeurs de branches supplémentaires : les déchets ainsi broyés sont ensuite épandus sur les massifs, empêchant ainsi les herbes non désirées de pousser tout en évitant donc l'utilisation de désherbant.

Les démarches en matière d'économies d'eau sont nombreuses : mise en circuit fermé des fontaines, utilisation accrue de vivaces, utilisation d'hydrorétenteurs, etc. En 2010, un arrosage intégré des trois terrains sportifs de la Warenne a été mis en place. Non seulement celui-ci arrose uniquement durant la nuit, limitant les phénomènes d'évaporation, mais il prend sa source dans un captage réalisé dans la nappe alluvionnaire (nappe superficielle) et ce, afin d'économiser l'eau potable du réseau. Il permet l'irrigation des serres municipales ainsi que l'alimentation d'une borne de lavage pour le service propreté. Le stade synthétique de Salengro est lui aussi équipé d'un système de drainage permettant la récupération de 300 m^3 d'eau de pluie.

Des dizaines de composteurs ont été mis à disposition des locataires des jardins familiaux. Les agents municipaux ont expliqué aux jardiniers les bonnes pratiques de compostage pour pouvoir " rendre à la terre ce qu'on lui a pris ".

Afin de sensibiliser à l'environnement, chaque année, des visites des serres sont organisées pour les scolaires ou les centres de loisirs. Des agents du service espaces verts se rendent également dans les foyers de personnes âgées afin de présenter l'activité du service et expliquer les principes de la gestion différenciée ainsi que des trucs et astuces pour jardiner chez soi.

Respecter le cadre de vie

On n'en finirait pas de s'attarder sur la qualité de nos squares et jardins, s'il ne nous était indispensable de rappeler certaines règles à respecter par nos concitoyens. Les chiens doivent être tenus en laisse, pour des raisons de sécurité ; les pelouses et les massifs ne sont pas des canisettes ! Il en existe 36 dans toute la ville ! Les papiers gras et autres déchets sont à déposer dans les poubelles installées partout. Il convient donc de se comporter en citoyen responsable et respectueux de sa ville et des autres. Ceci nous facilitera la ville à tous.

Plus d'infos : 03 24 57 34 80

320 jardins familiaux

Les jardins familiaux ont toujours la cote. Que ce soit pour la qualité des légumes récoltés, pour profiter d'un carré de verdure ou partager avec les voisins : les candidats sont toujours aussi nombreux. Il y a même une liste d'attente.

Près de 320 jardins sont loués sur toute la ville par le service « jardins familiaux », rattaché au service espaces verts (soit une centaine de plus qu'en l'an 2000). Ils couvrent une surface totale d'environ 13 ha et sont situés principalement au Bois Fortant, à Mohon, au Mont Olympe, à Berthaucourt, Manchester et à la Warenne. Les parcelles ont une superficie de 250 à 600 m^2 et sont louées 0,08 euros le m^2, soit 24 euros par an pour un jardin de 300 m^2. Attention, elles doivent être cultivées au moins aux deux-tiers en légumes sous peine de ne pas être relouées l'année suivante !

Sont prioritaires pour obtenir un jardin : les retraités, les personnes sans emploi, avec des enfants à charge... Mais des personnes qui travaillent peuvent en obtenir un, s'il n'y a plus de demande prioritaire. Et il faut bien évidemment résider à Charleville-Mézières.

Tous les jardins ont été attribués pour cette année. Si vous êtes intéressé pour 2013, vous pouvez vous inscrire auprès d'Annick Ponsin au centre technique espaces verts de la Warenne.
Tél : 03 24 57 64 88



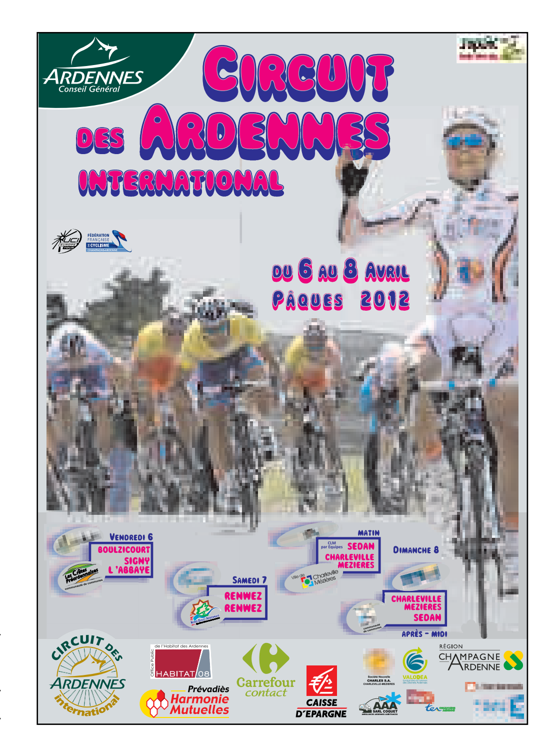
Deux tiers des plantations doivent être des cultures légumières.

Circuit des Ardennes

Une 38e édition pour les puncheurs

L'édition 2012 du Circuit des Ardennes International cycliste se déroulera les 6, 7 et 8 avril prochains sur les routes ardennaises. Quatre étapes totalisant 486 kilomètres sont au programme.

« En trente-huit éditions, c'est la première fois que le bouclage du plan de financement de l'organisation de l'épreuve a été aussi délicat », constate André Jacquemart, président du comité d'organisation de la course. *« Mais grâce à l'investissement des collectivités et la fidélité de la majorité des sponsors, ces difficultés ne seront bientôt plus qu'un lointain souvenir. Il faut dire que le plateau de haut niveau proposé pour l'édition 2012 risque une fois encore de réserver un beau spectacle. »*



Une édition difficile mais séduisante

Du 6 au 8 avril, un peloton de 132 coureurs s'affrontera sur les routes ardennaises pour tenter de succéder au belge Gianni Meersman, vainqueur de l'édition 2011. Répartie sur quatre étapes, la course se disputera sur 486 kilomètres. Pour l'ex-sociétaire de l'UVCCM* Mathieu Simon (voir interview ci-contre), vainqueur d'une étape en 2009, *« le coureur qui s'imposera sera sans doute un puncheur. Il faudra qu'il parvienne à passer facilement les bosses, d'autant que deux des quatre arrivées se feront sur un final accidenté. »* Le lauréat devra également compter plus que jamais sur ses coéquipiers. En effet, nouveauté notable pour cette édition, les organisateurs ont annoncé un contre la montre par équipe. Programmé le dimanche 8 avril au matin, le premier départ est prévu à Sedan dès 9 h 15 et la dernière arrivée à 10 h 48 rue Jean Moulin, à Charleville-Mézières dans le quartier de Mohon.
Parmi les changements, on notera aussi l'absence des traditionnelles étapes dans les vallées de la Meuse et de le Semoy au profit de Charleville-Mézières et Sedan qui deviennent villes-étapes.
Symboliquement et pour concrétiser sportivement le rapprochement des deux cités, les deux dernières étapes et arrivées du circuit se feront tour à tour à Sedan et à Charleville-Mézières.
Enfin, dernière petite nouveauté initiée par la Fédération, un dossard vert sera attribué par un jury chaque jour à un coureur remarqué par son comportement éco-citoyen.

Équipes engagées : Bretagne Schuller (FRA), Bigmat Auber (FRA), Vendée U (FRA), CC Nogent (FRA), AVC Aixois (FRA), CC étupes le Doubs (FRA), Armée de Terre (FRA), Chambéry Cyclisme Formation (FRA), UV Aube-Club Champagne Charlott' (FRA), Ovyta Eijssen Acrog (BEL), Lotto Belisol U23 (BEL), Itera Katusha (RUS), Rabobank Conti (NED), Nippo (JPN), Loborika Favorit (CRO), Endura Racing (GBR), Wallonie Bruxelles-Crédit Agricole (BEL), Christina Watches-Onfone (DEN), Glud & Martrand (DEN), CCC Polkowice (POL), Chipotle First Solar Development team (USA), Astana Continental (KAZ)

*UVCCM : Union Vélo Club de Charleville-Mézières
Toutes les infos sur : www.circuitdesardennes.fr

Entretien avec Mathieu Simon,

coureur de l'équipe CMA 93-Bigmat et vainqueur d'étape en 2009

En tant qu'ancien coureur du circuit, que pensez-vous de l'organisation et l'ambiance générale ?
Aujourd'hui, je sais qu'il est de plus en plus difficile d'organiser des courses cyclistes et je tire mon chapeau à toute l'équipe d'André Jacquemart pour le travail qu'elle effectue depuis des années. Les hôtels dans lesquels j'ai été hébergé étaient très conviviaux, l'ambiance au départ et à l'arrivée des étapes était excellente. Je peux dire qu'en tant que coureur, il est très agréable de venir sur cette course. Pour l'anecdote, plusieurs cyclistes qui ont déjà participé au circuit sont venus me dire que le paysage et les routes ardennaises étaient vraiment magnifiques.

Cette année, pas d'étape dans le massif ardennais, mais petite nouveauté, un contre la montre par équipe. Que pensez-vous de ce changement ?
J'encourage vivement tous les passionnés de cyclisme à venir voir le contre la montre, car il s'agit d'un exercice impressionnant à regarder. Personnellement, j'aime ce type d'épreuve car on voit l'homogénéité d'un collectif, et comme on l'oublie assez souvent, le cyclisme est un sport qui se dispute essentiellement en équipe.

Avez-vous déjà une petite idée du coureur ou de la formation qui pourrait remporter l'édition 2012 ?
Je n'ai pas encore pris connaissance de la liste des coureurs engagés, donc donner le nom du vainqueur potentiel me semble difficile. Mais une chose est sûre, il fera partie d'une équipe dotée d'un fort collectif au vu du contre la montre par équipe qui sera, à mon sens, déterminant pour la victoire finale.

Pour finir, un dernier petit mot pour convaincre les gens qui hésitent à venir sur le bord des routes les 6, 7 et 8 avril prochains...
Du beau spectacle en perspective pour cette 38e édition. Gratuit et à deux pas de chez vous.... On vous attend nombreux sur le bord des routes !

Les quatre étapes du circuit

- ➨ 1ère : vendredi 6 avril : Boulzicourt – Signyl'Abbaye : 170 km
- ➨ 2e : samedi 7 avril : Renwez – Renwez 170 km
- ➨ 3e : dimanche 8 avril (matin), contre la montre par équipe : Sedan/Torcy – Charleville-Mézières (Mohon, rue Jean Moulin) : 26 km
- ➨ 4e : dimanche 8 avril (après-midi) : Charleville-Mézières (place Jacques Félix) – Sedan : 116 km



Basket

L'Étoile toujours au sommet...

Les cinq prochains matches de l'Etoile seront déterminants pour la montée en championnat de France de basket Pro B. Explications.



L'Étoile de Charleville-Mézières jouera quatre matches en ce mois d'avril et un dernier à domicile le 5 mai contre Cognac pour terminer la phase retour. Le titre de champion de France de basket de Nationale 1 va se jouer pendant cette période. Nul ne peut dire à ce stade de la compétition, quelle équipe va gagner le premier ticket pour la montée en Championnat de France de Basket Pro B.



L'Étoile va rencontrer pendant les quatre derniers matches les équipes du haut du classement. Elle devra entre autres se rendre à Saint-Quentin et à Orchies pour recevoir Blois et finir à domicile par Cognac.

On peut même imaginer que cela puisse se déterminer au « panier average particulier » en cas d'ex-aequo aux points. Dans ce cas, les deux équipes sont différenciées par les points marqués et encaissés lors des matches du championnat.

Nous n'espérons pas en arriver à ce décompte final et cruel, mais que le nombre de victoires suffira à hisser tout un club vers la seconde poule de l'élite du basket professionnel français.

Dans le cas contraire, la route des play-off sera ouverte pour aller chercher le second ticket à l'accession. À suivre avec passion...

➨ sam 7/04, 20 h, salle omnisports Bayard : **FCBA / Bourges** (L1)
➨ sam 7/04, 20 h, salle Dubois Crancé : **Étoile / Clermont** (N1)
➨ dim 8/04 : **Circuit des Ardennes** - départ à 14 h 30 place J. Félix - arrivée vers 10 h 40 place de Mohon - org. Comité cycliste du Circuit des Ardennes
➨ sam 14/04, 17 h à 20 h 30, salle Reine Bestel **pré-nationale 3 messieurs** Charleville-Mézières 2 / Metz (tennis de table) org. CMATT
➨ dim 15/04, 9 h, place hôtel de ville : **rando-thème** « Bords de Meuse » - org. service action sportive
➨ dim 15/04, 15 h, stade du Petit-Bois : **Olympique/Tournes-Renwez** (DHR)
➨vend 20/04, 9 h 30 à 15 h 30 à la Warenne : **cross des écoles primaires** de Charleville-Mézières -org. service action sportive
➨ sam 21/04, 18 h, stade du Petit Bois : **CSSA/Levallois** (CFA2)
➨ sam 21/04, 20 h, salle Dubois Crancé : **Étoile/Blois Basket** (N1)
➨ du mercredi 24 au samedi 28 avril sur les courts de l'ASPTT Tennis à Saint Laurent et du TC la Macérienne à Belval : **14e tournoi national garçons et filles de tennis** (les meilleurs 10 ans de France, Belgique, Luxembourg, Roumanie, Italie...)
➨ dim 29/04, 15 h, stade du Petit Bois : **Olympique / Côte des Blancs** (DHR)
➨ mardi 1er/05, 9 h à 18 h, complexe R. Hemmler : **tournoi extérieur de handball** - org. Charleville-Mézières Handball
➨ sam 5/05, 18 h, stade du Petit Bois : **CSSA / Arras** (CFA2)
➨ sam 5/05, 20 h, salle Dubois Crancé : **Étoile / Cognac BB** (N1)
➨ 5 – 6/05, salle omnisports Bayard : **finales du championnat de France Seniors de judo** - org. Judo Club Charleville-Mézières

Stages découverte sports pendant les vacances de printemps

Comme chaque année, pendant les vacances scolaires de printemps, la Ville propose des activités sportives aux jeunes Carolomacériens âgés de 6 à 12 ans. Cette année, les enfants ont le choix entre une dizaine de disciplines.

Du lundi 23 avril au vendredi 4 mai, des minis stages sportifs seront proposés aux jeunes désirant s'initier ou découvrir des activités sportives. Au programme : patinage sur glace, escalade, tir sportif, VTT, ski à roulettes, kung fu... (nombre de places limitées). Encadrés par les éducateurs sportifs de la division des sports et des clubs sportifs membres de l'Office municipal des sports, les stages se dérouleront par demi-journées les semaines du 23 au 27 avril et du 30 avril au 4 mai dans différents complexes et salles de la ville.

Tous les stages sont gratuits et les inscriptions peuvent se faire jusqu'au vendredi 6 avril. Les formulaires sont disponibles à la maison des sports (11 boulevard Georges Poirier – 08000 Charleville-Mézières) ou en téléchargement sur le site internet de la Ville.

Pièces à fournir : justificatif de domicile et de date de naissance de l'enfant, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (par enfant et par stage).

Infos : 03 24 55 60 86 ou 03 24 32 40 77 

infos patinoire



Vendredi 20 avril

24e cross des écoles primaires


2 000 écoliers participeront au 24e cross des écoles primaires

Vendredi 20 avril, les écoles primaires de la ville se donneront rendez-vous sur le site de la Warenne pour courir le traditionnel cross.

Juste avant de profiter de la trêve printanière, les élèves, filles et garçons, des écoles primaires de la ville se mesureront les uns aux autres à l'occasion de la 24e édition du cross des écoles primaires de la ville. Depuis plusieurs mois, les élèves des écoles carolomacériennes se préparent assidûment chacun de leur côté, au grand rendez-vous de la Warenne. Semaines après semaines, grâce à des cycles d'endurance mis en place par leurs professeurs, les écoliers sont parvenus à améliorer leur foulée et leur rythme de course. Les efforts fournis seront-ils récompensés ? Réponse le 20 avril.

Une vingtaine d'écoles dans la course

En 2011, la manifestation avait rassemblé environ 2 000 participants. Cette année, les courses concernant les classes CE2, CM1 et CM2 se feront sur une distance de 2 000 mètres le matin dès 9 h 30. Pour les classes de CP et CE1, l'épreuve se tiendra l'après-midi dès 14 h 30 sur une distance de 1500 mètres. Le tracé profitera de l'ensemble de l'espace naturel du site de la Warenne. Les départs de l'épreuve auront lieu sur la plage toutes les quinze minutes et se poursuivront sur les surfaces engazonnées des terrains de football.

Au terme de la compétition, tous les participants se verront remettre un diplôme. Les trois premiers de chaque catégorie recevront un trophée.

L'équilibre alimentaire s'invite au cross des écoles

Quatre écoles de la Ville (Bronnert, Caquot, Colibris et Joliot Curie) et plus de 500 enfants bénéficient pour l'année scolaire 2011/2012 d'un projet d'activités expérimental autour de l'alimentation. Tous les vendredis, les écoliers profitent d'ateliers comme les cours de cuisine, le jardinage, les visites d'exploitations, l'éducation nutritionnelle, des goûters équilibrés ou encore le sport. Le cross des écoles sera l'occasion de mettre concrètement en application les activités du vendredi en conjuguant activité sportive et équilibre alimentaire. Les enfants des quatre écoles parties prenantes du projet, mais aussi ceux des autres écoles, pourront le jour de la course, profiter d'expositions, de conseils alimentaires mais surtout d'un goûter fait de produits de qualité et locaux.

Infos : 03 24 55 60 80 (service des sports)

12 heures de natation
jetez-vous à l'eau !

Dimanche 15 avril, l'Association Sportive des Nageurs de Charleville-Mézières (ASNCM) organise les 12 heures de natation à la piscine de la Ronde Couture.

En 2011, 109 participants avaient parcouru un total de 238,325 km. Quelle distance sera établie en 2012 ? Le 15 avril, entre 8 h et 20 h, chacun aura la possibilité de se mettre à l'eau pour nager selon ses envies. Découverte de la natation, réalisation d'une performance personnelle ou tout simplement pour se faire plaisir, l'objectif de cette journée se veut avant tout ludique et est prétexte à passer un moment convivial entre amis ou en famille. « *Le bassin est ouvert à tous, de 7 à 77 ans* » note Patrice Roy, président de l'association organisatrice. « *Seule condition, être en mesure de nager 50 mètres sans accessoire. L'an passé, certaines personnes étaient restées sur le pas de la porte de la piscine... peut-être par crainte de devoir rester l'intégralité des douze heures dans l'eau* » ajoute-t-il avec une légère touche d'humour. Ni contrainte, ni complexe voilà qui pourrait résumer la philosophie de cette journée où chacun nagera à son rythme et parcourra la distance qu'il souhaite. Dès leur sortie de l'eau, les participants se verront remettre un brevet de la distance établie ainsi qu'un lot souvenir. Pour les nageurs et nageuses qui se seront illustrés dans chacune des catégories (plus longue distance, plus jeune nageur, plus âgé, famille ayant cumulé la plus grande distance...), une remise des récompenses aura lieu le vendredi 11 mai à 19 heures à l'Office Municipal des Sports de la Ville, boulevard Poirier.
L'engagement s'élève à 50 centimes d'euros par personne.

Infos :
http://asncm.free.fr
Tél. 06 09 55 22 55



Samedi 5 mai

Le Forum à la sauce Black Box Revelation

Après la soirée Corner Frites, panorama de la scène belge proposée en février, la Belgique sera une nouvelle fois à l'honneur avec le duo Black Box Revelation. En première partie : les Français Kitchenmen et les locaux de Stuff Box.



Décidemment, depuis quelques mois, la scène belge a l'air d'avoir élu domicile au Forum. On ne va pas s'en plaindre ! Black Box Revelation, Kitchenmen et Stuff Box sur la même scène, la soirée réserve à coup sûr de belles surprises...

La Black Box à l'assaut du nouveau monde

En 2010, la boîte noire avait déjà révélé une partie de ses secrets sur la grande scène du Cabaret Vert. Le samedi 5 mai prochain, si la boîte devait à nouveau s'ouvrir, deux musiciens brusselois pourraient en sortir. Jan Paternoster à la guitare et au chant accompagné de Dries Van Dijck à la batterie et aux percussions pourraient nous réserver une prestation de haut vol si l'on en croit les indices qu'ils ont laissés dans leur dernier album *My Perception*. Le troisième disque du tandem a été conçu pour la première fois outre atlantique, à Los Angeles, en collaboration avec le producteur et musicien Alain Johannes (Queen of the Stones Age, Them Crooked Vultures...). Une partie des onze nouveaux morceaux, plus catchy, plus sombres et plus sauvages, pour reprendre les termes de Jan Paternoster, feront partie de la set list du groupe qui affirme volontiers être avant tout un groupe de scène. Pour preuve, en 2011 ils ont été récompensés aux Music Industry Awards pour leurs performances scéniques et ont dans la foulée également été élus groupe rock/alternatif de l'année.

Kitchenmen, une bonne recette rock and roll

Si la boîte noire ne venait pas à s'ouvrir, l'Assoce tartare a pensé à tout en invitant en première partie les Stuff Box et les Kitchenmen. Cette dernière formation, créée en 2008 s'inspire largement des groupes de la période sixties. Chemises psychédéliques, orgue hypnotique, choeurs prophétiques, les quatre acolytes se plaisent à concocter dans leur cuisine un rythm and blues/power pop garage à la fois puissant, distordu et goutu à souhait. La section rythmique est efficace et contraste en tous points avec les (kitchen)showmen que sont Fredovitch au clavier et Frandol à la guitare, bien connu par ailleurs pour avoir été dans les années 90 le leader des mythiques Roadrunners.

Début des concerts : 20 h 30

Organisation : Ville de Charleville-Mézières en partenariat avec l'Assoce tartare
tarif unique : 7 € - Infos au 03 24 32 44 40

Au Théâtre

Animations - divers

➨ du 6 au 11 avril au parc des expos **grand cirque franco-italien**
➨ du 7 au 22 avril : **fête foraine de Mohon**
➨ samedi 7 avril à 11 h square Bayard **chasse aux œufs** (lire p.11)
➨ samedi 7 avril de 14 h 30 à 16 h 30 sur le parking Bayard : **exposition de voitures anciennes** (lire p. 5)
➨ dimanche 8 avril à 10 h au parc Pierquin : **chasse aux œufs** - org. Lions Club Val de Meuse
➨ dimanche 8 avril à 12 h au complexe Robert Hemmler (Mont Olympe) : **loto Louise Lallement -** org. association Media-Terre
➨ lundi 9 avril 6 h à 18 h à Etion : **brocante de l'ASCCM** réservations 03 24 33 13 37
➨ samedi 14 avril en centre-ville : **braderie de printemps** - lire page 5
➨ dimanche 15 avril 9 h hôtel de ville : **rando-thème « bords de Meuse »** org. service des sports 03 24 32 40 77
➨ mercredi 18 avril à la mission locale **forum jobs** (lire p. 7)
➨ jeudi 19 avril au parc des expos : **bal de printemps pour les seniors** infos 03 24 32 45 57
➨ 21-22 avril place Ducale : **fête du don du sang** (lire p.4)
➨ mercredi 25 avril à 14 h 30 et 18 h et jeudi 26 avril à 14 h 30 à l'espace Manureva : spectacle enfants **« Fabergosse »**
➨ samedi 28 avril salle Nevers : **soirée speed dating** à partir de 20 h entrée gratuite - org. I.U.T. GACO
➨ dimanche 29 avril à la Citadelle : **brocante** - org. association Esplanade Loisirs
➨ 5-6 mai place Ducale : **festival des confréries** (lire p. 6)

Musique - Chant - Danse - Variété

➨ mardi 3 avril à 20 h 30 à l'espace Manureva : **Janet Robin** (blues) pour la première fois en France, en quintet 03 24 33 60 40
➨ samedi 7 avril à 20 h 30 au Forum **concerts Miossec et Joseph d'Anvers**
➨ samedi 7 avril de 9 h à 21 h à l'auditorium du CRD : **masterclass** par Florent Héau
➨ mardi 10 avril à 20 h 30 au Théâtre : **" Anne Roumanoff naturellement "**
➨ samedi 14 avril à 20 h 30 à l'espace Manureva : **Philippe Grancher** (blues)
➨ samedi 14 avril à 20 h 30 au Forum **soirée rock caritative** - org. amicale des sapeurs pompiers (lire p. 24)
➨ dimanche 15 avril à 15 h au square Lamartine : **concert de Messieurs DS** (lire p. 11)
➨ Mardi 17 avril à 20 h 30 au théâtre **" Carla Bley Trio "** (jazz)
➨ mercredi 18 avril à 20 h 30 à l'espace Manureva : Fred Chapellier (blues)
➨ samedi 21 avril à 20 h 30 à l'espace Manureva : **Xavier Pillac** (blues)
➨ samedi 21 avril à 14 h au centre social A. Dhôtel : **stage de danse salsa** - 03 24 33 13 85
➨ samedi 21 avril à 20 h 30 au centre social A. Dhôtel : **concert de La Banda del Ocho** 03 24 33 13 85
➨ samedi 28 avril à 20 h 30 à l'espace Manureva : **trio infernal et Carapate** (chansons françaises)
➨ samedi 5 mai à 20 h 30 au Forum **concerts Black Box Revelation, Kitchenmen, et Stuff Box** (lire p. 21)

Théâtre, conférence, cinéma

➨ mardi 3 avril à 18 h 30 au Théâtre : **« Le journal de Grosse Patate »** spectacle jeune public
➨ vendredi 6 avril à 20 h 30 au Théâtre **" Les Bons Becs en voyage de notes "**
➨ mardi 10 avril à 19 h 30 au Metropolis : **soirée courts métra-ges** (projection de films courts suivie d'une conversation conviviale autour d'un verre) -org. Pellicule Ensorcelée
➨ vendredi 13 avril à 20 h 30 au théâtre : **" Le Chalet de l'Horreur de la Trouille qui fait Peur "**
➨ lundi 16 avril à 14 h 15 et 18 h 30 au théâtre : conférence Connaissance du Monde **" La Mongolie "** film de Patrick Bernard
➨ mercredi 18 avril à 14 h 30 au Metropolis : **ciné-goûter** (une heure de films d'animation + un goûter + un atelier de dessin) - org. Pellicule Ensorcelée
➨ jeudi 19 avril à 20 h 30 au théâtre **" Etre peut être "** (lire p. 24)



vendredi 6 avril 20 h 30 « Les bons becs en voyage de notes »

Ce spectacle d'humour musical est un antidote à la morosité. Mélange des genres musicaux savoureusement mis en scène par Catherine Loeb. Superbe soirée à ne pas rater.



mardi 10 avril 20 h 30 : Anne Roumanoff naturellement

Cette artiste espiègle et pétulante nous livre son sens de l'humour, de la scène et du public de façon magnifique et surprenante. Anne a 20 ans de métier et nous en fait profiter pleinement



vendredi 13 avril 20 h 30 : « Le chalet de l'horreur de la trouille qui fait peur »

de Patricia Levrey - Mise en scène Michel Cremadès

Une comédie policière interprétée de main de maître par cinq comédiens croustillants et machiavéliques. Frissons, rires sont au rendez-vous. Un pur bonheur. (spectacle complet).



lundi 16 avril 14 h 15 et 18 h 30 : « La Mongolie »

conférence connaissance du monde

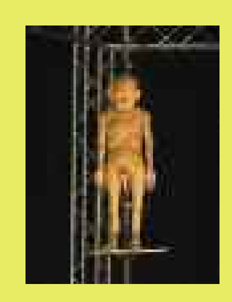
Film de Patrick Bernard



mardi 17 avril 20 h 30 : « Carla Bley trio »

Coproduction Théâtre de Charleville-Mézières et Charleville Action Jazz

Accompagnée de deux musiciens, Carla Bley nous entrainera dans ses compositions de musique du monde (jazz, rock, pop, funk…) pour une fabuleuse soirée.



jeudi 19 avril 20 h 30 : « Etre peut être »

par le Bouffou Théâtre - Coréalisation Institut de la Marionnette et Théâtre de Charleville-Mézières

Ce spectacle de marionnettes détourne magiquement la célèbre phrase de Shakespeare et l'inaccessible devient possible. (Attention nombre limité de places) - lire page 24

Guichet ouvert du lundi au samedi de 13 h 30 à 18 h 30
tél. 03 24 32 44 50
ou billetterie.theatre@mairie-charlevillemezieres.fr
réservations : www.charleville-mezieres.fr

Expositions

Au Caveau

➨ jusqu'au 12 avril : **peintures de Liliane Sylva Le Fur** (tous les jours de 14 h à 19 h)
➨ du 14 au 19 avril : **peintures et sculptures de jeunes artistes ardennais**.
(de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h et le dimanche 15 de 14 h à 18 h) - org. IUT GACO :
➨ du 20 avril au 3 mai : **tableaux et de sculptures de Maryse Maillard-Felix**
(de 11 h à 19 h)

Galerie Caractères (28 pl. d'Arches)

➨du 31 mars au 21 avril : **peintures de Françoise Tournemenne**

Hall du théâtre

➨ du 2 avril au 30 juin de 13 h 30 à 18 h : exposition « **Paysages des Ardennes** » de Milko Milev



Exposition « Paysages des Ardennes »
hall du théâtre jusqu'au 30 juin

A la vitrine des Ardennes

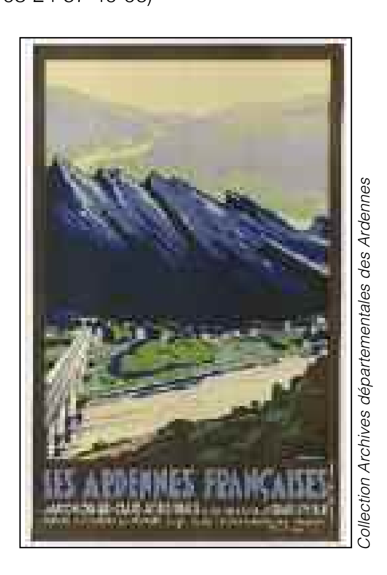
(vitrine du Conseil général)

➨ du 14 avril au 8 mai **« Les Ardennes s'affichent »**

L'histoire des Ardennes se reflète dans les affiches. Media officiel à l'origine, les affiches permettent de porter la législation à la connaissance de tous. Devenues supports publicitaires, elles servent alors d'outils aux industriels et professionnels du tourisme pour valoriser un savoir-faire et une authenticité caractéristiques des bords de Meuse. Témoins d'un vingtième siècle mouvementé, elles séduisent tout autant les électeurs qu'elles terrorisent la population ardennaise occupée lors de la 1ère Guerre Mondiale.

L'évolution des techniques d'impression modernise l'esthétisme de ces documents parfois proches de l'œuvre d'art. Cette exposition présente quelques unes des plus belles pièces originales d'une collection de 286 affiches anciennes conservées aux Archives départementales des Ardennes, complétées par une sélection d'affiches touristiques de la dernière moitié du 20e siècle dont le graphisme a également évolué au fur et à mesure que le tourisme devenait lui-même un produit à valoriser.

➨ Diaporamas sur les collections numérisées et sur la collection complète d'affiches.
➨ Conférence avec le Musée de l'Affiche de Chaumont (sous réserve - renseignements aux archives départementales 03 24 57 40 06)



Collection Archives départementales des Ardennes

A l'affiche à Sedan

➨ 8 avril : **circuit des Ardennes**. Départ le matin course contre la montre par équipes avenue de la Marne et arrivée l'après-midi à Frénois
➨ 8 avril : **concours d'Agility**, de 8 h à 19 h, terrain de sport canin, rue de la Garenne
➨ 10 avril : théâtre **" L'abeille "** par la Cie La Strada, Pôle Culturel à 20 h 45. Rens : MJC Calonne
➨ 13 avril : **" Mado remet sa tournée "** par Noëlle Perna, salle Marcillet à 20 h 30.
➨ 14 avril : **course La Grimpette du Château**, dès 18 h devant l'Historium
➨ 16 avril : **foire aux Puces** rues de la Linette et de la Garenne
➨ 17 avril : saison de la danse 2011/2012 épisode 4 " En trois mouvements ! Plus un !", Pôle Culturel à 19 h 30
➨ 20 et 21 avril : **festival Urban Tracks**. Rens : MJC Calonne
➨ 27 avril : **conférence de Pierre Dubois**, amphithéâtre P. Mendès-France à 20 h. Rens : Médiathèque de Sedan
➨ 28 et 29 avril : **festival des Floralies et des petites agricultures** en centre ville. Rens : UCI

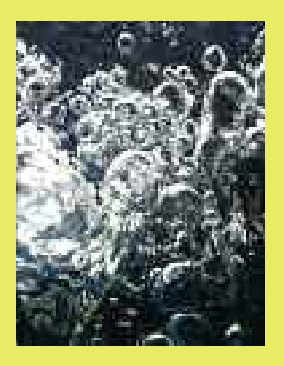


Exposition Aqua Globalis

Du 19 avril au 24 juin, l'exposition Aqua globalis est présentée dans la galerie d'exposition temporaire du musée de l'Ardenne.

L'artiste berlinois Sven Hoffmann maîtrise la lumière comme un magicien. L'eau - élixir de vie intemporel - constitue alors une étape logique dans son oeuvre. Les surfaces sensuelles, mouvementées de cet élément, modulées par l'ombre et la lumière, le fascinent. Avec appareil photo et ordinateur, il étudie, met en scène et crée des séries de photos saisissantes. Il ne recherche en effet que rarement une solution unique pour l'image, le plus souvent, il crée des oeuvres sérielles. De la surface vers la profondeur et réciproquement. Eau limpide, arrière-plan diffus.

Le photographe improvise et calcule, interroge en manipulant la distance et le flou - éternelle question philosophique de la perception de la réalité aussi bien que recherches esthétiques vers les notions de concret et d'abstraction. L'imagination créatrice de Sven Hoffmann se révèle alors dans l'interaction entre l'ombre et la lumière, l'intérieur et la surface, les courbes creuses et bombées. Les structures sont toujours rompues par un scintillement de réflexions lumineuses, émaillées d'entrelacs, menées par l'artiste à une synthèse originale de surfaces fascinantes.



EXPOSITIONS

➨ Exposition **"Quarante ans d'amitiés"** au musée Rimbaud et au musée de l'Ardenne, jusqu'au 8 avril
➨ exposition-dossier consacrée à **Jean Deville et à Elisabeth de la Mauvinière**, jusqu'au 27 mai au 2e étage du musée de l'Ardenne
➨ exposition de **l'artiste-sculpteur Michel Goulet "Alchimie des Ailleurs"**, jusqu'au 20 mai au musée Arthur Rimbaud
➨ exposition **Aqua globalis** du 19 avril au 24 juin dans la galerie d'exposition temporaire du musée de l'Ardenne.

Les musées de Charleville-Mézières et la maison d'Arthur Rimbaud (maison des Ailleurs) sont ouverts tous les jours sauf le lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

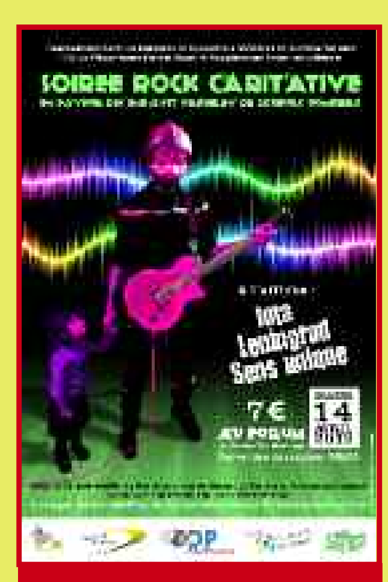
Agenda

Concert rock caritatif

14 avril au forum

Les pompiers vont mettre le feu au Forum

Après la soirée Les Rockeurs ont du cœur qui avait permis de collecter des jouets à destination du secours catholique, le Forum œuvrera à nouveau pour la bonne cause en accueillant le samedi 14 avril prochain une soirée rock caritative en faveur des enfants orphelins des sapeurs-pompiers.



Entrée 7 €, points de prévente au Vert Bock rue du théâtre, Le Baratin quai Rimbaud, autres points de vente et infos : Éric au 06 76 86 81 20.

Pour la première fois, l'amicale des sapeurs-pompiers de Charleville-Mézières, en partenariat avec l'union départementale des sapeurs-pompiers des Ardennes, organisera un concert caritatif en faveur des enfants orphelins des sapeurs-pompiers. Dès 20 heures, trois formations ardennaises seront à l'affiche de cet événement : Iota (Rock/Charleville-Mézières), Leningrad (Rock/Fumay) et Sens Unique (Rock/Sedan) qui profitera du concert pour présenter son nouvel album.

« *Tous les groupes participeront bénévolement et les fonds récoltés seront reversés à l'œuvre des pupilles, une association qui a pour vocation principale de venir en aide aux orphelins des sapeurs-pompiers* » indique Éric Jupinet, le représentant de l'amicale carolomacérienne pour cet événement.



Sens Unique

Marionnettes

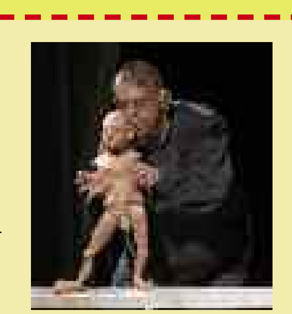
« L'enfant qui voulait devenir poisson »
Jeudi 12 avril à 19 h
au TIM, 7 place Winston Churchill
Compagnie Le Guignol à roulettes (Suisse)



Jeudi 12 avril et vendredi 13 avril à 14 h (scolaire)
L'enfant qui n'a pas de nom grandit presque seul dans un univers montagnard rude où la nature est puissante et la magie à fleur de peau. De là-haut il observe bêtes et gens et cherche à trouver sa place.
Faut-il croire aux histoires du grand-père Momoun ? Est-ce la biche sacrée qui apporte les bébés ? Peut-on devenir poisson si l'on retient son souffle assez longtemps ? Ses rêveries amènent l'enfant au bord du gouffre mais il en ressortira plus fort et plus joyeux.

Durée: 50 minutes - Marionnettes et ombres
Public : à partir de 6 ans - Tarifs : scolaires : 4 €, tarif réduit : 6 €, tarif plein : 10 €
Réservation indispensable au 03 24 33 72 50
Institut International de la Marionnette, ESNAM, 7 place Winston Churchill
tél 03 24 33 72 50
www.marionnette.com

« Etre peut-être »
Jeudi 19 avril à 20 h 30
au Théâtre municipal
Bouffou Théâtre à la coque, Mise en scène : Serge Boulier



« Lorsque j'ai débuté dans le théâtre, Shakespeare m'effrayait : le drame, les cadavres, la langue compliquée, l'obligatoire littéraire, le classique incontournable, le monstre sacré, la chasse gardée…. En bref, l'inaccessible. Aujourd'hui, ces mots me font réagir, je veux m'en saisir pour confronter mon théâtre, celui de la marionnette, à l'univers shakespearien, proposer au spectateur, non pas une pièce de théâtre de Shakespeare, mais ma représentation de son univers.
En détournant la phrase d'Hamlet, j'explore ces deux mots : PEUT et ÊTRE. Le pouvoir et l'existence, deux des thèmes majeurs de l'œuvre de Shakespeare, qui, s'ils sont réunis par un trait d'union, disent le doute et le questionnement, deux constantes de nos vies et de mon théâtre. Un face à face de deux mots. Tantôt en contradiction, tantôt en possible conciliation.
Enfin et volontairement, oublier le temps d'une représentation la proposition : "être ou ne pas être" et faire que le spectateur soit accoudé au bord d'un rêve... ou d'un cauchemar » Serge Boulier

Durée: 1 h - Marionnettes / Théâtre - Public : à partir de 15 ans
Tarifs : 19,30 € (plein),16,70 € (réduit), 8,50 € (-18 ans et étudiants) et 5,20 € (groupes scolaires)
Réservation indispensable au 03 24 32 44 50

À l'heure des choix...

L'actuel gouvernement semble avoir choisi pour aujourd'hui comme pour demain, la voie de la récession, économique, sociale, éducative, culturelle... D'autres voies sont possibles pour peu que tout ne soit pas mis dans le même sac.

Voulons-nous pour demain que l'on continue à mettre les collectivités au régime sec, elles qui pourtant savent gérer et votent des budgets en équilibre ?

Voulons-nous moins d'investissement et donc moins de travail pour les entreprises ? Voulons-nous des services publics au rabais tout en réservant au secteur privé ce qui rapporte le plus ?

Ou au contraire, appelons nous de nos vœux la création d'une banque publique d'investissement, le soutien aux collectivités par un nouvel acte de décentralisation, le maintien de services publics de qualité ?

Acceptons-nous que l'on taille en pièces l'école maternelle ou voulons-nous que les enfants de trois ans et moins puissent continuer à être accueillis gratuitement à l'école ?

Voulons-nous que l'on continue à supprimer des postes dans la gendarmerie et la police (déjà 10 000 postes supprimés) et que l'on continue à les remplacer par des caméras de vidéosurveillance ?

Allons-nous rester dans le « tout nucléaire » ou engager une réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité ?

Ces quelques exemples qui influencent notre quotidien et notre cadre de vie montrent à quel point nos choix seront importants demain pour notre ville et notre département.

Cela illustre aussi à quel point ce qui est voté à Paris nous impacte ici.

Alors soyons responsables et vigilants : le changement c'est maintenant !

Philippe Pailla
Président du groupe Socialistes et Apparentés

Le droit de vivre tranquille

Les incidents récents sur le quartier de la Citadelle, dont la presse s'est fait l'écho, doivent être pris au sérieux.

Pour ceux qui subissent les dégradations, le tapage, voire les insultes, il n'y a pas de petits délits. Il est scandaleux de qualifier ces faits d' « incivilités » comme s'il n'y avait rien à faire, comme si c'était dans l'air du temps. Une porte d'immeuble détériorée, une poussette d'enfant dégradée ou une boite aux lettres saccagée, ce sont des délits que la police doit poursuivre et que la justice doit sanctionner.

Face à la situation pénible des habitants de la Citadelle, Madame le Maire s'est contentée d'organiser une réunion publique. Comme s'il n'y avait rien d'autre à faire ! Notre groupe « Unis pour Agir » veut affirmer que des solutions existent. Nous les réclamons en conseil municipal depuis plusieurs années.

D'abord, pourquoi la mairie s'obstine-t-elle à ne pas vouloir installer de caméras de vidéoprotection en ville ? Elle a imaginé mettre des caméras sur certains parkings et sur la déchetterie du Waridon. Pourquoi ne pas en installer où vivent nos concitoyens ? Là où ils en ont besoin.

L'État est prêt à financer une partie de l'installation. De nombreuses communes de gauche comme de droite y ont recours. Il ne s'agit pas ici de remplacer les policiers mais, au contraire, d'augmenter leur efficacité en les faisant intervenir là où l'on a besoin d'eux.

La rénovation urbaine est une opportunité magnifique pour notre ville. Mais dans les quartiers rénovés avec plus de 200 millions d'euros d'argent public (La Houillère, Ronde-Couture et Manchester), va-t-on laisser des équipements et des immeubles tout neufs être vandalisés en les laissant sans protection ?

Ensuite, pourquoi la mairie refuse-t-elle de renforcer la Police Municipale ? Pourquoi cantonner la Police Municipale à la verbalisation du stationnement ? C'est extrêmement méprisant pour les agents eux-mêmes qui pourraient rendre d'autres services. Une Police Municipale, efficace et soutenue, pourrait travailler, en partenariat avec la Police Nationale, à rétablir la tranquillité de votre quartier.

La tranquillité publique est l'affaire de tous. La Mairie de Charleville-Mézières n'a pas le droit de démissionner face à ses responsabilités.

Boris Ravignon
Groupe municipal « Unis pour Agir »

La liberté des collectivités au cœur de la campagne

Dans la campagne électorale actuelle beaucoup de candidats font des promesses. Mais il faut noter que peu s'engagent à changer les institutions pour redonner le pouvoir aux citoyennes et citoyens. Les élus communistes avec le Front de Gauche, qui soutiennent J.L Mélenchon, militent pour une réforme en profondeur dans ce domaine et pour la création d'une 6e République.

Quand Nicolas Sarkozy pousse la réforme des collectivités territoriales « pour simplifier le mille-feuille institutionnel », nous ne sommes pas dupes, il vise deux objectifs : rediriger l'argent qui lui échappe encore vers le privé et transformer les collectivités en relais des politiques d'austérité de l'État libéral, en remplaçant la politique par de la « bonne gouvernance ».

Il en est ainsi de la suppression de “ la clause de compétence générale ” aux communes, ou à toute autre collectivité. C'est simple : quoi qu'auront voté les électeurs, quels que soient les projets et le programme des élus locaux, ceux-ci ne pourront plus intervenir en dehors des compétences réglementaires définies par la loi. C'est la fin de la politique, par la fin de la possibilité de soutenir tel ou tel projet et de liberté dans la gestion. On pourra faire “plus” ou “moins” – et ce sera souvent moins ! -, mais on ne pourra jamais faire autre “ chose ” et “ autrement ”.

Il s'agit là d'un dangereux recul démocratique qui transformerait les élus locaux en simple relais de l'appareil d'État. La gestion municipale sera alors totalement éloignée de la proximité avec les citoyens. La liberté d'action des collectivités est à défendre et à étendre. Cela doit aller de pair avec une réforme qui redonne une autonomie fiscale aux collectivités, et qui organise des péréquations de ressources pour lutter contre les inégalités territoriales. La liberté d'agir a besoin de moyens financiers.

A Charleville-Mézières, malgré un contexte morose, nous affichons des ambitions pour notre ville. Le conseil municipal a récemment débattu d'un plan pluriannuel d'investissement qui représente plus de 65 millions d'euros sur quatre années. Mais il faut être lucides et préciser que les investissements proposés sont conditionnés par un soutien de l'Etat. Dans la situation actuelle c'est plutôt vers un désengagement que nous nous orientons.

Dans ce domaine, comme dans d'autres comme l'emploi, la défense des services publics ou le pouvoir d'achat, le résultat de l'élection présidentielle et des législatives sera primordial. Le vote Front de Gauche sera déterminant.

Sylvain Dalla Rosa
président du groupe des élus communistes

Histoire d'artisans

L'art de la boulangerie à Mézières et C


O. Gobé

« (...)
Ils écoutent le bon pain cuire.
Le boulanger au gras sourire
Chante un vieil air.

Ils sont blottis, pas un ne bouge,
Au souffle du soupirail rouge,
Chaud comme un sein.
(...) »

Arthur Rimbaud
Les Effarés
20 septembre 1870.

Parce que nourriture à la fois basique et biblique, le pain fut au commerce ce que l'horloge fut au beffroi : un repère rassurant et incontournable. Apanage d'une corporation forte d'une trentaine d'enseignes à Charleville et à Mézières au temps de Rimbaud, bis, blanc, craquant et savoureux, il resta longtemps au repas, aussi indispensable que l'eau et le vin.

Talemelier, panetier, boulanger,

Le champ lexical de la boulangerie s'avère riche et symbolique. Le mot « boulanger » - qui signifie « *celui qui fabrique des pains ronds* » - apparaît vers 1299, il provient du vieux français « bolengier » (1170) et du latin médiéval « bolengerius » (1120). Il remplace progressivement le terme de « talemelier » – ou « talmeliers », « talemetiers », « thalemeniers » – provenant du néerlandais *tarwemeel*, c'est-à-dire la farine de froment. La corporation des talemeliers est citée dans les textes à partir de 1167. Le mot « boulanger » ne fait disparaître celui de talemelier qu'à partir du XVIe siècle. Les archives de Mézières évoquent l'existence d'un Jossin le Boulanger, rue de Berthaucourt, en 1280 et 1299. Elles citent aussi Jean le Boulanger, juré de la ville d'Arches, en 1346 et Husson le Boulanger en 1432. Le grand panetier est un officier du roi qui contrôle, avec ses lieutenants, le marché du pain et la juridiction sur tous les boulangers et meuniers de France. Le pain – provenant du latin *panis* – constitue la base de l'alimentation médiévale, au côté des ragoûts, potages, et autres bouillies. Des soupes sont mitonnées avec du pain, la « panade ». Le mot « pain » a donné plusieurs autres mots de la langue française comme *copain* ou *compagne* (« qui partage le pain »). La consommation quotidienne varie de deux à six livres par jour. Les « talemeliers » cuisent du pain de froment, de seigle (céréale qui résiste au froid des plateaux), d'orge (pain de disette), d'épeautre, d'avoine, de son, de méteil, voire de noix ou d'herbes. Chaque atelier de talemelier regroupe : un geindre (du verbe « joindre »), des vanneurs, bluteurs (tamiseurs), pétrisseurs. À partir du XIIIe siècle, le pain de froment l'emporte dans les villes, hors des périodes de disette, mais l'on blute grossièrement, le pain blanc demeure rare, donc cher.


GDP

La boulangerie Vinot à Mohon en 1906.

1439 : le pain est vendu au poids

D'abord taxé sur la base d'un prix – pain d'un denier, d'un sou –, le pain est à partir de 1439 vendu au poids – pain d'une livre, de deux livres –. Souvent cuit à la campagne et vendu en ville par les boulangers, le pain est distingué, comme le vin, par son origine : les pains de

harleville

GDP

La pâtisserie Clément de la rue Thiers en 1906.

Gonesse, Chailli (aujourd'hui, Chilly-Mazarin), Corbeil, Melun ont une excellente réputation. On appelle « pain raté » celui que les rats ont entamé. Les ateliers de boulangerie sont fermés les jours de fête religieuse, soit un quart des jours de l'année ; les consommateurs de l'époque savourent donc rarement du pain frais. Nourriture emblématique, symbolique, biblique, le pain fait l'objet d'une attention très particulière de la part de l'autorité royale ou du pouvoir municipal. Soumis au grand panetier jusqu'en 1711, les boulangers n'ont aucune liberté quant à la fixation du prix ou du poids. À Mézières, les échevins fixent le prix dès le 8 juin 1592 ; la qualité et l'hygiène y sont très contrôlées dès 1560. Ainsi, à Mézières, un « eswardeur » (« regardeur ») est désigné par les échevins pour inspecter les ateliers ; il est interdit à *ceux vendant souliers, oings, chandelles, lards, mais aussi les barbiers et maréchaux-ferrants* de vendre du pain, sous peine d'amende de 5 sols parisis. À Charleville, sévissent aussi des inspecteurs désignés par la Ville : Jean Labbé en 1646, puis, Jean Dussart et Sébastien Toussaint en 1666.

Une corporation sévèrement contrôlée

L'on devient maître boulanger à 22 ans. Auparavant, trois années d'apprentissage suivies d'un minimum de deux années de compagnonnage sont exigées avant de pouvoir présenter un chef-d'œuvre, qui, généralement consiste à réaliser quatre ou cinq sortes de pains différents à partir d'une quantité de farine imposée. Comme dans d'autres corporations, le maître boulanger doit apposer sa marque sur chaque pain confectionné par ses soins. En 1680, à Charleville, la boulangère Marie Billart est condamnée pour n'avoir pas marqué ses pains et pour n'avoir pas respecté les poids. Le matériel a peu évolué du moyen âge à la fin du XIX[e] siècle : pétrin, paneton, panetière, pelle à enfourner, four… Des spécialités font la renommée des pâtissiers de Mézières en 1560 : *symonnets* (?) et *flamichettes* (petites galettes cuites à la flamme). Les boulangers vénèrent primitivement saint Pierre aux Liens, fêté le 1[er] août ; puis à partir du XIV[e] siècle, saint Honoré devient leur patron, parce que boulangers et pâtissiers de Paris établirent leur confrérie en une chapelle – devenue collégiale – dédiée à ce saint, lequel donna aussi son nom à tout le quartier avoisinant : le Faubourg Saint-Honoré. Sa fête est fixée au 16 mai. À Charleville, les boulangers se plaignent couramment de la concurrence des ménagères avec leur « pain de cuisson » (1662), de celle des boulangers itinérants (1676), de supposées fraudes des meuniers du moulin ducal, les injures fusent à leur encontre, en 1723 et 1782… En 1740, les boulangers carolopolitains ne peuvent produire que deux sortes de pains : pain blanc et pain bis ; toutefois, dès 1784, la Ville fixe les tarifs pour quatre pains : pain mollet (37 deniers), pain blanc (34), pain bis-blanc (27) et pain bis (21). Ces prix vont exploser à la veille de la Révolution. Du temps de Rimbaud, sont dénombrés pas moins de 17 boulangers à Charleville et 10 à Mézières. Aujourd'hui les boulangeries artisanales sont au nombre de 38 dans tout Charleville-Mézières (avec Mohon, Le Theux, Étion et Montcy-Saint-Pierre). En Occident, sur le long terme, la consommation de pain a nettement baissé, passant de 600 grammes par jour et par personne au début du XX[e] siècle, à seulement 130 gr aujourd'hui.

La variété alimentaire, la mode, l'abondance, se sont invitées à la table des repas, n'attribuant souvent au pain que la portion congrue.

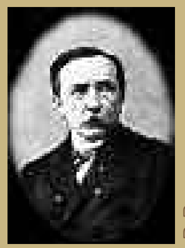
Gérald Dardart 

Remerciements :
- Bibliothèque Porte-Neuve
- Espace Patrimoine, Médiathèque « Voyelles »

D.R.

Le pain est encore l'élément essentiel du repas populaire, fin XIX[e] siècle

Rue Charles-Bourseul



D.R.

Charles Bourseul voit le jour à Bruxelles le 28 avril 1829. Fils d'un capitaine d'état-major, adjoint à l'attaché militaire de France en Belgique, Bourseul passe son enfance à Douai. Il fait son service militaire à Alger. Sa fragile santé ne lui permettra pas d'entrer à l'École polytechnique. Il fait sa carrière dans l'administration des postes et télégraphes, à partir de 1851, et perfectionne le système de télégraphe alors utilisé, télégraphe Foy-Bréguet, puis s'attache à améliorer l'appareil Morse.

Nul n'est prophète en son pays

En 1854, fonctionnaire de l'Académie française des télégraphes, Bourseul publie une note sur la possibilité de transmettre la parole à distance au moyen de l'électricité ; son système est fondé sur l'utilisation d'une plaque suffisamment flexible pour être sensible aux vibrations produites par la voix. Il entreprit des expériences inédites auxquelles, en France, on ne prêta pas assez d'attention. Critiqué, non soutenu, méprisé, confronté à une muraille de scepticisme, trahi, Bourseul fut contraint d'abandonner ses recherches. Il jette l'éponge. La France laisse donc à d'autres États le profit de l'invention du téléphone. C'est Graham Bell (1847-1922) qui met au point le premier un appareil téléphonique. Ce dernier fait enregistrer un brevet à Boston le 14 février 1876. Une âpre concurrence oppose des chercheurs parvenus aux ultimes étapes de la mise en application. Le 24 février, à 14 h 00, à Washington, Graham Bell dépose une demande de brevet de téléphone ; à 16 h 00, Elisha Gray (1835-1901) dépose, quant à lui, un *caveat* (mémoire manuscrit) indiquant les caractères distinctifs de l'invention, en demandant protection pour son droit, jusqu'à ce qu'il ait mûri sa découverte. Le 10 mars, la première conversation téléphonique est réussie entre Bell et son assistant Watson à Boston. En 1882, au Congrès international d'électricité à Philadelphie, Graham Bell et Edison rendent hommage à Charles Bourseul, saluant en lui le génie méconnu. En France, la reconnaissance officielle ne vient qu'en 1889, il est honoré du grade de chevalier de la Légion d'honneur. Charles Bourseul décède à Saint-Céré dans le Lot, le 23 novembre 1912.

Gérald Dardart

A vos agendas !
Les grands rendez-vous

- **5 et 6 mai :** Festival des confréries
- **12 et 13 mai :** Fêtes de Gonzague
- **19 mai :** la Nuit des Musées
- **25, 26, 27, 28 mai :** Fête de la Bière
- **3 juin :** le Livre sur la Place Ducale
- **23 juin :** Festimômes
- **13 juillet :** Festivités du 13 juillet
- **23, 24, 25, 26 août :** Cabaret Vert
- **2 septembre :** Dimanche au bord de l'eau
- **2 septembre :** Brocante de Mohon
- **7, 8, 9 septembre :** National de pétanque
- **15, 16 septembre :** les Journées du Patrimoine
- **21, 22, 23 septembre :** Week-end marionnettes J-365
- **6 octobre :** Nuit Blanche
- **7 octobre :** 92ème Sedan-Charleville
- **du 18 au 21 octobre :** Les Ailleurs Poétiques
- **du 5 au 24 décembre :** Festivités de Noël

Infos : www.charleville-mezieres.fr
ou
03 24 32 40 00

